

23<sup>e</sup> ANNÉE

MARS 1902

No 7

---

# L'Enseignement Primaire

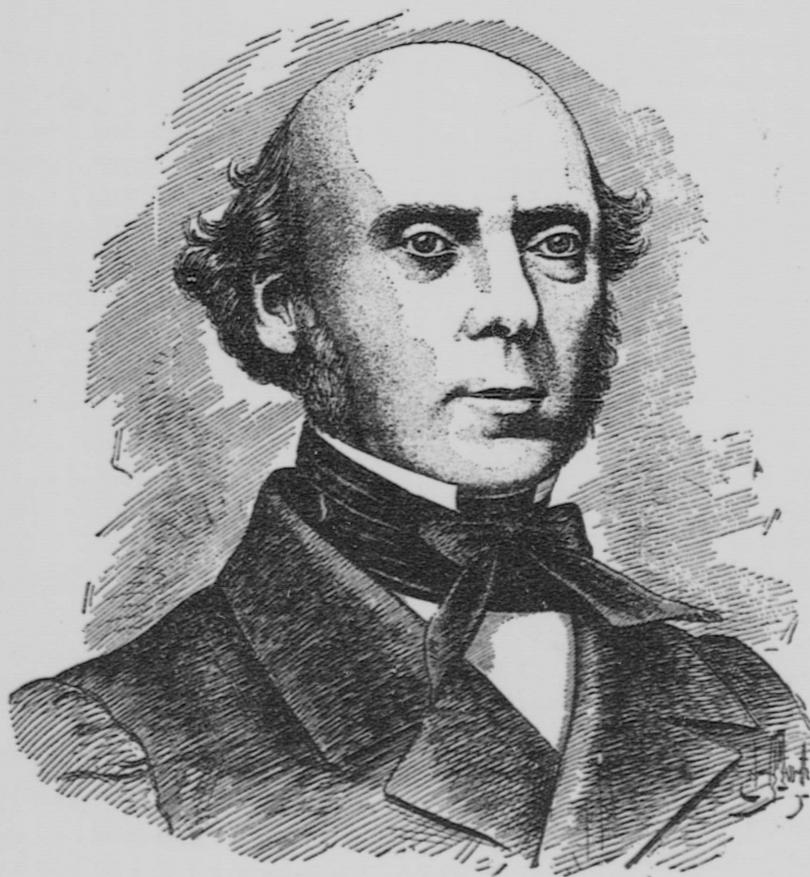
---

Revue illustrée de l'École et de la Famille

---

C.-J. MAGNAN . . . . . *Propriétaire et rédacteur-en-chef*

---



**F.-X. GARNEAU**

HISTORIEN NATIONAL — AUTEUR D'UNE HISTOIRE DU CANADA REMARQUABLE

*Né en 1809, décédé en 1866.*

### De nouvelles écoles normales pour les jeunes filles

Une amélioration urgente, c'est la création de nouvelles écoles normales pour les jeunes filles qui se destinent à la carrière de l'enseignement. Jusqu'à ces dernières années, il n'existait, dans notre province, qu'une seule école de pédagogie pour les institutrices : celle de Québec. L'École normale Laval, chacun le sait, comprend deux départements : celui des élèves-instituteurs et celui des élèves-institutrices. Ce dernier département fournit, chaque année, plusieurs institutrices bien préparées à accomplir leur mission ; mais le nombre de cinquante ou soixante élèves diplômées qui sortent annuellement de l'École normale Laval (département des filles) est bien minime, comparé aux cinq mille institutrices laïques actuellement en charge des trois quarts de nos écoles primaires.

Voilà pourquoi, il y a deux ans, S. G. Mgr Bruchési, appuyé par les membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, engagea le gouvernement à établir une école normale de filles à Montréal. Le vœu du Comité catholique se réalisa, et la nouvelle institution fut confiée aux révérendes Sœurs de la Congrégation, sous la direction du principal de l'École normale Jacques-Cartier. Cette école a déjà donné des résultats très satisfaisants, et elle est appelée à faire un bien incalculable dans la vaste région montréalaise.

Mais deux écoles normales de filles pour toute la province, ce n'est pas encore assez. Avec la meilleure volonté du monde, ces deux maisons ne peuvent fournir guère plus d'une centaine d'institutrices diplômées, chaque année. Il y a donc actuellement, chez nous, des centaines d'institutrices, des milliers même, qui n'ont jamais appris à *enseigner*.

Dans la carrière du professorat, qu'on le remarque bien, la science et le dévouement ne suffisent pas. Ce n'est pas tout de *savoir*, il faut *savoir faire*. De là, chez l'institutrice, la nécessité d'une formation professionnelle ; et cette formation ne peut être donnée que dans des écoles spéciales, dont le programme a pour base la pédagogie, c'est-à-dire dans les écoles normales.

Lors de la fondation de nos premières écoles normales, (1) les évêques du temps firent connaître ce qu'ils pensaient de ce genre d'établissement.

Mgr Bourget, présent à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier, parla longuement sur ce sujet. S'adressant spécialement aux élèves-instituteurs, il leur dit ces paroles : " Cette école est la source d'où coulera la véritable sagesse qui fait les bons et les loyaux citoyens ; j'espère que vous

(1) L'École normale Laval fut fondée le 12 mai 1857, et l'École normale Jacques-Cartier le 3 mars de la même année.

répondrez aux vues du gouvernement qui fait pour vous, maintenant, de si nobles sacrifices..... La position sociale qui va vous être faite vous permettra d'ennoblir les fonctions d'instituteur et d'en apprécier l'importance. Puisque l'éducation de la jeunesse de nos campagnes doit vous être confiée, apprenez à mériter la confiance des parents qui n'ont rien de plus cher que leurs enfants." (1)

Dix ans plus tard, Mgr Langevin écrivait dans son *Cours de Pédagogie* :  
 "Tout le monde croit, et avec raison, que personne ne doit suivre une profession, ne doit pratiquer un métier, sans y être spécialement préparé. Voilà pourquoi la loi établit sagement plusieurs années de cléricature et des examens sévères pour celui qui veut être admis comme avocat, notaire, médecin, arpenteur, etc....."

"Comment donc prétendre qu'un jeune homme, pour la raison seule qu'il a étudié quelques années dans une école ordinaire, ou même dans un collège, et qu'il a vu des maîtres enseigner, est propre à diriger lui-même une classe?....."

"On veut, lorsqu'on emploie un artisan, qu'il sache son métier à fond ; et pour faire instruire et élever l'enfance on ne prendrait point les mêmes précautions que pour faire faire des chaussures ou un habit !

"Or, les écoles normales sont les établissements propres à donner de telles garanties, lorsqu'elles sont dirigées convenablement et avec des vues saines et religieuses." (2)

Deux autres prêtres, renommés pour leur science, tous deux anciens directeurs d'écoles normales, feu MM. H. Verreau et P. Lagacé, ont rendu, à plusieurs reprises, un témoignage favorable aux écoles normales.

C'est ainsi que le premier nous apprend que "c'est en 1851 que les Pères du 1er concile, par le décret XV, reconnaissent l'utilité de ces écoles," et le gouvernement, ajoute-t-il, "voyant que personne ne songeait à établir les écoles normales, s'en est occupé en 1856 ; il les a ouvertes en 1857 avec le concours de NN. SS. les évêques de Québec et de Montréal."

Dans un de ses rapports qu'il fit en qualité de principal de l'École normale Laval, M. l'abbé Lagacé dit : "Les écoles normales, telles que organisées aujourd'hui, avec un corps enseignant mixte (prêtres et laïques), présentent un excellent système d'organisation. Il serait difficile d'obtenir mieux avec l'élément religieux seulement, vu qu'elles offrent toutes les garanties désirables au point de vue religieux, et qu'elles ont en outre l'avantage d'avoir des professeurs permanents."

(1) Voir le *Journal de l'Instruction publique*, volume premier (1857) page 61.

(2) Mgr Langevin, *Cours de Pédagogie* page 232.

Pas plus tard qu'au mois d'août 1901, Mgr Bruchési, s'adressant aux institutrices réunies au couvent du Mont Sainte-Marie à l'occasion des conférences pédagogiques diocésaines, résume comme suit le rôle des écoles normales.

Après avoir parlé de l'importance d'une formation professionnelle pour les institutrices, Mgr l'archevêque de Montréal ajouta : " Vous comprenez par là la nécessité de la pédagogie, qui est l'art de bien enseigner. Or, la pédagogie s'apprend à l'école normale. L'École normale, le mot l'indique, est celle qui donne la méthode et les règles. Le but de l'École normale n'est pas précisément d'enseigner la grammaire, la lecture, l'histoire, la géographie et les autres matières des programmes ; non, l'école normale a pour but principal *d'enseigner à enseigner.*"

Comme on le voit, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, les écoles normales ont joui d'un grand prestige dans la province de Québec. Fondées sur des bases chrétiennes, dirigées par des personnages ecclésiastiques éminents, ces institutions ont rempli un rôle tout à la fois religieux et national.

Aujourd'hui, il est reconnu que les deux écoles normales de filles de Québec et de Montréal ne suffisent pas aux besoins du corps enseignant. Il faut donc en établir d'autres. Rimouski, Sherbrooke, Hull, Chicoutimi devraient être respectivement pourvus d'une institution pédagogique confiée à la garde d'une communauté religieuse et placée (comme cela existe à Québec) sous la direction d'un prêtre, aidé par quelques professeurs laïques.

Ne l'oublions pas, l'art d'instruire est difficile. Les personnes qui entrent dans la carrière de l'enseignement ont besoin d'une préparation toute spéciale, d'une direction sage, d'études sérieuses. Comment se prépareront-elles ? par qui seront-elles guidées ? vers quel but se dirigeront leurs études, si des hommes capables et expérimentés ne sont près d'elles pour les préparer et les conduire ?

Dans les écoles normales catholiques, sous la direction de prêtres éclairés et de maîtres versés dans l'art de l'enseignement, ces personnes recevront une éducation chrétienne, une instruction solide et des connaissances pédagogiques suffisantes. Dans ces excellentes maisons, le caractère de la future institutrice acquerra l'énergie nécessaire à sa profession.

Dans la bulle *Immortale Dei*, Léon XIII, indiquant aux catholiques leurs devoirs civils, les exhorte " *à s'appliquer surtout à faire en sorte que l'autorité publique pourvoie à l'éducation religieuse et morale de la jeunesse, comme il convient à des chrétiens ; de là surtout dépend le salut de la société.*" Voilà une exhortation qui est bien propre, certes, à stimuler le zèle des autorités civiles dans l'accomplissement de leur rôle important *d'aide* et de *pourvoyeur* dans les choses de l'éducation.

L'année dernière, les conférences pédagogiques diocésaines ont été fondées. Cette année, il serait opportun d'accorder des écoles normales de filles aux diocèses les plus éloignés de Québec et de Montréal. Dans cette dernière démarche, le peuple verrait avec bonheur notre gouvernement travailler à placer de plus en plus notre système scolaire sous la protection et la surveillance des évêques. Tout en conservant son caractère actuel, notre loi d'éducation peut facilement favoriser et multiplier les organisations pédagogiques diocésaines.

Les évêques et le clergé, forts du soutien et de la protection de l'État, se feront un devoir de recruter et de former, chacun dans leur diocèse, un personnel enseignant de premier ordre. Religieux et laïques, appartenant à la même famille, la grande famille catholique, continueront à marcher la main dans la main aussi longtemps qu'on les traitera avec une égale justice. Et la population elle-même, constatant les efforts des autorités en faveur de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, comprendra mieux ses devoirs quand il s'agira des intérêts de l'éducation.

La province de Québec, au point de vue de l'instruction publique, est sur la voie du progrès.

Ne nous arrêtons pas, néanmoins ; continuons d'avancer avec prudence, mais avançons.

Plus peut-être que tout autre peuple, la nationalité canadienne-française a besoin de l'éducation. Isolés comme nous le sommes sur cette terre immense du Nouveau-Monde, entourés de tous côtés de races saxonnes, nous avons besoin de fortifier les études, de répandre la saine instruction, d'enseigner notre belle langue française avec plus de soin que jamais, de vulgariser les sciences agricoles et industrielles afin de conserver et d'augmenter notre prestige, d'acquérir, en un mot, cette force morale qui concilie au plus faible le respect et l'admiration du plus fort.

C.-J. MAGNAN.

---

#### PENSÉES

---

Les hommes nous échappent... Mais occupons-nous donc des enfants qui sont encore là sous notre main, que la Providence fait naître et grandir au temps favorable sous nos yeux ; tournons-nous vers ces chères âmes, dont la conquête est plus douce et plus facile ; élevons-les sous les yeux et sous la main du Seigneur, faisons de ces enfants des chrétiens, de bons chrétiens, et nous aurons profondément amélioré le présent et sauvé l'avenir ; car ces enfants bientôt deviendront des hommes, et seront le peuple chrétien tout entier.

MGR DUPANLOUP.

### Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

AUX HONORABLES MEMBRES DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, (*suite*)

#### L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Dans ses grandes lignes le programme de l'enseignement primaire chez les divers peuples est le même, quoiqu'il existe sur certains points des divergences notables.

##### ITALIE

En Italie, l'instruction primaire est divisée en deux degrés : le cours primaire inférieur et le cours supérieur. Le premier comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les éléments de la langue italienne. Le second comprend en outre les règles de la composition, la tenue des livres, les principaux faits de l'histoire du pays, des notions de sciences physiques et naturelles, la géographie et le dessin linéaire.

##### SUISSE

L'étendue des programmes varie selon les cantons.— On enseigne la lecture, la calligraphie, l'arithmétique, la langue française, la constitution du pays, le dessin, la gymnastique et des notions élémentaires sur les sciences naturelles, les ouvrages à l'aiguille (pour les filles).

##### BELGIQUE

L'enseignement primaire comprend la religion, la lecture et l'écriture, l'histoire de la Belgique, les éléments de la langue française, flamande ou allemande, la géographie, les éléments du dessin, du calcul et des sciences naturelles, la gymnastique, le chant, et les travaux à l'aiguille pour les filles.

##### NORVÈGE

Les programmes de l'enseignement primaire comprennent la religion, la lecture et les exercices intellectuels, l'écriture, le calcul, le chant, l'orthographe et la composition. Les écoles sont de deux degrés : les écoles primaires et les écoles secondaires. Dans celles-ci on enseigne la langue du pays, l'histoire, le dessin, l'arpentage, et, facultativement, l'économie politique et une langue étrangère.

##### SUÈDE

En Suède on enseigne, au degré inférieur, dans ce qu'on appelle les petites écoles, la religion, la langue nationale, le calcul, le chant, le dessin et la gymnastique, et dans les écoles primaires du degré supérieur, outre les matières que je viens de mentionner, la géométrie, l'histoire, la géographie et les sciences naturelles.

##### DANEMARK

Dans ce pays les matières obligatoires comprennent la religion, la lecture, l'écriture, le calcul, la gymnastique, le chant, la géographie, l'histoire, le dessin, l'histoire naturelle, et pour les filles les travaux à l'aiguille.

##### PAYS-BAS

L'enseignement primaire comprend la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de géométrie, de la langue hollandaise, de l'histoire nationale, de la géographie, du dessin, de la gymnastique, du chant. On peut y apprendre facultativement les éléments de la langue française, anglaise ou allemande, et de l'agriculture.

## ESPAGNE

Les matières obligatoires du cours élémentaire sont : la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture, les éléments de grammaire castillane, d'arithmétique et des notions d'agriculture, de commerce et d'industrie, selon les localités.

## ANGLETERRE

Le cours primaire comprend les matières obligatoires suivantes : la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Les matières facultatives sont divisées en deux groupes. Le premier (*class subjects*) renferme la grammaire, la géographie, la physique, l'histoire, l'histoire naturelle et l'économie politique.

La seconde catégorie (*specific subjects*) comprend la littérature anglaise, le latin, le français, l'allemand, la mécanique, la botanique, les mathématiques et l'économie domestique (pour les filles).

## HONGRIE

Les matières obligatoires d'enseignement insérées au programme officiel sont : la religion et la morale, la lecture, l'écriture, le calcul mental et l'arithmétique, le système monétaire, la grammaire, la géographie, des notions pratiques d'agriculture et d'horticulture, le chant, la gymnastique, et les éléments de la physique.

## SYSTÈME BILINGUE

Qu'il me soit permis de faire allusion à une méthode d'enseignement du français par l'idiome local ; il peut être intéressant de la mentionner.

On sait que dans une partie du nord-ouest de la France on parle le breton, et dans le midi, le provençal. Les Bas-Bretons, au nombre de plusieurs centaines de mille, ignorent même complètement le français, m'a-t-on dit.

Deux Frères des écoles chrétiennes, le Frère Savinien et le Frère Constantius ont adopté, chacun dans la section du pays qu'ils habitent, la méthode bilingue pour faire apprendre aux enfants le français par le provençal ou par le breton.

J'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Paris du premier qui est inspecteur général des écoles de son ordre dans le district d'Avignon, département de Vaucluse. La méthode qu'il a créée porte même son nom et s'appelle " Méthode Savinienne." Après vingt-cinq ans d'expérience les résultats, dit-on, sont démontrés excellents.

En 1896, le Frère Savinien vint à Paris exposer son système devant le congrès des sociétés savantes, et il a publié une *grammaire provençale* et deux volumes de lectures *provençales françaises* contenant sous forme d'exercices gradués tout un recueil des meilleurs œuvres de poésie et de prose de la littérature félibréenne. " Ces morceaux choisis, " disait la *Gazette de France*, composés dans une intention toute pratique, n'en constituent pas moins un monument littéraire intéressant. Les admirables richesses " de la littérature provençale moderne y sont groupées comme dans un précieux écrin. " Les jeunes provençaux y trouvent non seulement d'étonnantes facilités pour apprendre, par la méthode comparative, la langue française, mais encore ces extraits leur " ouvrent, avec la littérature en langue d'oc, d'inépuisables trésors d'imagination et " de poésie qui étaient demeurés jusqu'ici l'apanage d'un trop petit nombre de lettrés. "

Comme on l'a observé, cette méthode bilingue est la proscription de la méthode d'après laquelle tout souvenir de la langue locale était jadis sévèrement banni de l'école. L'idiome local devient l'auxiliaire précieux de l'institution.

Cette méthode spéciale pourrait-elle être employée avec avantage au Canada pour l'enseignement de l'anglais et du français ? Je laisse aux pédagogues à le dire.

## L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE

La législation des divers pays catholiques, schismatiques ou protestants indique que l'école est confessionnelle dans les Pays-Bas, en Belgique, au Canada, en Danemark, en Suède, en Norvège, au Transvaal, en Russie, en Italie, en Prusse, en Autriche, à l'Equateur, en Hongrie, en Portugal, en Espagne, en Angleterre et au Japon.

Aux Etats-Unis d'Amérique les écoles sont neutres (unsectarian), de même qu'en France et au Mexique.

La neutralité scolaire est en somme une exception dans le monde civilisé.

A propos de législation scolaire, je ne saurais omettre de mentionner le témoignage élogieux que des personnages haut placés dans la hiérarchie civile et ecclésiastique en Europe ont bien voulu rendre à la loi d'éducation de notre province.

En Belgique comme en France et en Italie où j'ai eu l'occasion d'expliquer notre régime à des éducateurs et des écrivains de marque, à des évêques et à des cardinaux, on s'est extasié, permettez-moi l'expression, sur la sagesse de notre organisation et surtout sur la grande somme de liberté dont jouissent les diverses croyances religieuses.

J'ai même eu le grand honneur d'expliquer à Sa Sainteté Léon XIII, dans une audience particulière, les principales dispositions de notre loi, et le Souverain Pontife qui se préoccupe si vivement de la grande cause de l'éducation dans le monde, a daigné m'écouter avec la plus bienveillante attention et un intérêt visible.

(A suivre)

### Du rôle de la dictée à l'École Primaire (1)

#### I

#### UTILITÉ DE LA DICTÉE

Depuis quelques années, la dictée a été rudement combattue par certains novateurs qui veulent supprimer cet exercice scolaire, parce que plusieurs instituteurs suivent encore, en l'utilisant, les vieux procédés routiniers qui ne tiennent aucun compte des progrès accomplis dans le domaine de l'enseignement de la langue française depuis un demi-siècle.

Il y a quelques mois, à peine, une grande discussion s'est élevée dans les revues pédagogiques de France au sujet de la dictée. M. Laurent, dans *l'Instruction pratique* et M. Baudrillard, dans *l'Eve Nouvelle*, condamnèrent formellement l'usage de la dictée dans les examens primaires : c'était du même coup proscrire cet usage à l'école.

Mais la dictée eut aussi ses défenseurs. M. G. Danais, dans *le Maître pratique*, se constitua le chevalier de l'antique exercice scolaire, et il fit ressortir tout ce qu'il y aurait d'inconvénients à faire disparaître la dictée de l'école élémentaire.

Les exercices de lecture expliquée, si habilement conduits qu'on le suppose, ne suppléeront jamais, affirme M. Danais, à l'étude raisonnée de la grammaire, suivie d'applications sur des phrases construites correctement et énonçant une vérité utile ou un précepte de conduite.

« Conservons donc la dictée, dit le même auteur ; en dehors de son objet propre, qui est l'acquisition de l'orthographe sous sa double forme, elle initie les élèves à des connaissances variées sur toutes les matières du programme, si le maître a le soin de ne pas prendre au hasard les textes de ses sujets. Rien ne se grave dans l'esprit comme ce qui s'écrit, tandis que la lecture expliquée n'y laisse que des traces fugitives, sans consistance, et, alors, au lieu de progrès, on ne tarderait pas à constater un affaiblissement général dans les études. »

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction de M. le Surintendant de l'Instruction publique. — Année scolaire 1901-1902.

A force de lire et surtout d'*écrire* un texte impeccable, sous le double rapport du fond et de la forme, l'enfant s'approprie une foule d'expressions qui se trouveront dans son langage plus tard et sous sa plume.

“ Je ne demande pas, continue M. Danais, qu'on revienne aux antiques procédés si en honneur autrefois dans nos écoles, et qui avaient du bon, si on a la loyauté de le reconnaître ; je ne demande pas qu'on assujettisse les élèves à la transcription au net de la dictée, mais je demande qu'on continue à étudier la grammaire méthodiquement et non occasionnellement, qu'on y joigne de nombreux exercices d'application écrits, et qu'on ne décrète pas la mort de cette bonne vieille dictée, qui a rendu et ne cesse de rendre à l'enseignement tant de services.”

La lecture expliquée, qu'on donne aujourd'hui comme une découverte de la pédagogie moderne, “serait impuissante à atteindre les résultats désirés.”

“ Au risque de me répéter, faut-il dire tout haut ce qu'une infinité de maîtres pensent tout bas ? Si l'on distrait les trois quarts du temps employé actuellement à l'étude du français proprement dit, on aboutirait infailliblement à la banqueroute de l'enseignement de la langue dans nos écoles primaires.”

Les citations qui précèdent démontrent avec force et clarté l'utilité de la dictée dans l'enseignement du français, lorsque cet exercice est donné suivant les règles de la méthodologie.

Vers le même temps (1) où *L'Instruction Pratique*, *L'Ère Nouvelle*, *Le Maître Pratique* et le *Journal des Instituteurs* s'occupaient de la dictée, *L'École Française*, de Paris, publiait les judicieuses remarques qui suivent, relativement au même sujet :

“ *Rôle de la dictée.* — a) La dictée doit être conservée dans les écoles primaires, en raison des avantages qu'elle procure :

- 1° Elle permet à la fois de contrôler et d'étendre les connaissances de l'enfant en orthographe, et donne ainsi l'habitude d'écrire sans faire de fautes.
- 2° Elle met en œuvre le raisonnement et développe l'esprit d'observation.
- 3° Elle permet de compléter certains enseignements et de faire connaître les meilleures pages de nos bons auteurs.

b) Pour donner de bons résultats, cet exercice doit être *bien choisi, bien expliqué, bien dicté et bien corrigé.*

c) *Choix des dictées.* — Une bonne dictée doit être simple, claire, intéressante, en rapport avec l'âge et l'intelligence des enfants, en harmonie avec les leçons de grammaire. Les difficultés seront graduées et toutes subtilités écartées. Enfin le texte devra être irréprochable pour le fond et pour la forme. On choisira de préférence des passages de bons auteurs, pris très souvent dans le livre de lecture des enfants.

d) *Explication des dictées.* — S'agit-il d'étendre les connaissances on s'assurera que le sens de la dictée est compris et on l'expliquera au besoin. Toute difficulté nouvelle et tout mot inconnu seront expliqués à l'avance au tableau noir. S'agit-il de contrôler les connaissances acquises, on se contentera d'attirer, de diriger ou d'orienter l'attention de l'enfant vers les règles ou difficultés contenues dans le texte choisi, et on réservera les explications plus précises et plus complètes, s'il y a lieu, pour la fin de la dictée.

(1) 21 février 1901.

e) *Manière de dicter.*—Elle influe sur le succès de l'exercice : il faut donc dicter le mieux possible en s'inspirant des conseils suivants :

1° Proportionner la voix à l'étendue de la salle ; 2° proportionner la rapidité de la dictée à l'âge des élèves, à leur degré d'instruction, au sujet plus ou moins facile qu'on a choisi ; 3° faire la lecture préparatoire aussi bien que possible ; 4° commencer à dicter à demi-voix ; 5° reprendre vivement pour presser les retardataires et donner le coup de fouet au départ ; 6° couper la phrase et ne dire que quelques mots à la fois ; 7° ne répéter presque jamais, et prononcer plutôt distinctement que fort ; 8° ne pas se promener en dictant, et n'interrompre la dictée qu'aux points pour donner des explications.

f) *Correction des dictées.*—La correction doit se faire oralement et en commun par le maître et les élèves.

Les procédés à employer, et qui varient avec les élèves et les dictées, offrent tous des avantages particuliers. On peut :

1° Faire changer les cahiers (*orthographe de règles surtout*) ou les faire garder par chaque élève (*orthographe d'usage*) ;

2° Faire épeler tous les mots (*jeunes enfants*), ou seulement les mots présentant quelques difficultés (*élèves plus avancés*) ;

3° Mettre en entier le texte correct sous les yeux des élèves (*procédé rapide*), soit en le dictant ou en le faisant copier au tableau noir, à l'abri des yeux des enfants, soit en se servant du livre de lecture s'il contient le passage dicté. Dans tous les cas, les règles suivantes seront observées :

1° Les fautes seront seulement soulignées au crayon et indiquées en marge ;

2° Chaque élève devra lui-même réparer les fautes qu'il a commises, et, en outre, il relèvera (*cours moyen seulement*) sur un carnet spécial, les mots nouveaux signalés par le maître ou les fautes d'usage qu'il a faites ;

3° Le maître s'assurera que la correction a été faite sérieusement ; il donnera ou fera donner des explications sur les fautes principales, les plus graves ou communes à plusieurs élèves ; le tableau noir sera employé.

(g) La dictée, même bien comprise, présente certains inconvénients qui font qu'on ne doit pas la pratiquer à l'exclusion de tout autre exercice d'orthographe. 1° Considérée surtout comme moyen de contrôle, elle ne peut être employée que de temps en temps ; 2° Il y a une perte de temps (*cours moyen surtout*) à écrire cent fois des mots bien connus, et qui reviennent dans toutes les dictées ; 3° en ce qui concerne l'orthographe d'usage, il peut être dangereux, pour l'esprit de l'enfant, d'avoir mal écrit un mot qu'il ne connaissait pas.

On remplacera souvent la dictée (*une fois sur deux*) par des exercices qui permettent d'arriver plus sûrement et plus promptement à donner aux élèves l'habitude d'écrire sans faire de fautes."

## II

### BUT DE LA DICTÉE.—COMMENT L'UTILISER

La dictée est l'un des exercices les plus efficaces pour familiariser l'enfant avec les règles de la langue maternelle. Cependant, pour que l'enfant profite de toute cette efficacité, il faut non seulement que la dictée serve à l'enseignement de l'orthographe, mais encore qu'elle constitue une excellente préparation à la rédaction et serve à la culture générale de l'esprit.

*Choix des dictées.*—Le texte de la dictée doit être en rapport avec le degré du développement intellectuel des élèves. Avec les commençants, ce seront de simples mots, puis de petites phrases faciles, isolées ou en texte suivi. Au cours moyen, on aborde de petits morceaux littéraires : des anecdotes, des descriptions, des traits de morale, de religion ou d'histoire, etc. En général la dictée doit être courte : en cela comme en toutes choses, ce n'est pas la quantité, mais la qualité, qu'il faut donner.

*Comment dicter.*—La dictée doit être faite à haute et intelligible voix, et le maître ne doit pas omettre les liaisons, ni manquer de s'arrêter à quelques signes de ponctuation sans lesquels telle ou telle phrase est incompréhensible. Ce serait augmenter inutilement les difficultés. Il ne faut pas dicter, sans l'écrire au tableau et en donner le sens, un mot que l'on présenterait aux enfants pour la première fois.

*Correction de la dictée.*—Avec les jeunes enfants, le maître épelle lui-même la dictée et chaque élève corrige son cahier. Au cours modèle et au cours académique, l'élève a assez de raison pour faire des corrections sur le cahier d'un camarade. Le maître devra voir à ce que les enfants prennent les précautions exigées par l'ordre et la propreté. Les élèves de ces deux cours sont capables d'épeler tout aussi avantageusement que le maître pour le profit commun : celui-ci ne doit pas prodiguer inconsidérément ses forces dans une fatigue inutile. Il est très important d'habituer les élèves à une épellation intelligente, et voici comment il faut procéder :

Chaque élève épelle une phrase entière d'un point à l'autre, mais il ne nomme pas les lettres de tous les mots, ce qui prendrait un temps considérable et n'apprendrait rien à ceux qui écoutent. Il prononce simplement le mot et rappelle l'acception grammaticale dans laquelle il est employé. Ainsi, il dira *ou*, pronom indéfini, et non pas *o*, *n*, *on* ;—*là*, adverbe, et non pas *l* à accent grave, *là* ;—*dans*, préposition, et non pas *d*, *a*, *n*, *s*, *dans*, etc. Cependant, lorsque les mots offrent quelque difficulté, soit à cause de leur genre ou de leur accord, il faut les épeler lettre par lettre. Autrement, on risquerait de laisser passer des fautes ou l'on perdrait l'occasion de faire des remarques utiles.

L'élève-correcteur ne se bornera pas à souligner le mot mal orthographié ; la correction doit être effectuée, opérée au crayon autant que possible et placée au-dessus du mot.

Lorsque l'épellation de la dictée est terminée, le maître invite les élèves qui n'auraient pas compris quelques corrections à se lever et donne à chacun les explications nécessaires. Chaque dictée ainsi corrigée doit être remise au propre dans le cahier de devoirs journaliers.

Au commencement, et quelquefois dans le courant de l'année, il conviendrait que les dictées (après avoir été remises au propre) fussent relues et étudiées au tableau noir, sous la direction du maître, afin d'habituer les élèves à une correction réellement intelligente. Souvent les enfants jouent un rôle trop passif dans la dictée.

#### CONSEILS PRATIQUES

*Cours élémentaire.*—Les dictées seront très courtes et le sujet sera toujours à la portée des enfants. Si quelques termes ne sont pas connus des élèves, il faudra les expliquer, les écrire au tableau, les épeler et au besoin les faire copier.

Pour qu'une dictée du cours élémentaire constitue un exercice intelligent et profitable, il est nécessaire qu'elle soit expliquée et commentée en commun par le maître et les élèves, de telle sorte que ceux-ci n'y rencontrent pas de difficultés insurmontables, tout en ayant un effort à faire pour éviter les fautes.

Les questions et les explications ont pour but de faire comprendre aux élèves les mots qu'ils vont écrire ou de s'assurer qu'ils les comprennent. Questionnez souvent sur les *contraires*, sur les *mots de la même famille* (noms, adjectifs, verbes correspondants), sur les termes se rattachant à une même *idée générale* ; faites souvent du *vocabulaire* qui complète le texte dicté. Indiquez quand ce sera possible, une *maximé* qui résume l'idée principale de la dictée. Enfin, proposez de nombreux *exercices* d'application de formes variées ; les maîtres choisiront ceux qui conviendront à la force de leurs élèves.

*Cours modèle et académique.*—Dès le cours modèle, et à plus forte raison au cours académique, le vocabulaire des enfants est suffisamment étendu pour que le maître ne se croit plus tenu de faire une étude rigoureusement méthodique des mots de la langue et de composer lui-même la matière de ses dictées, comme il l'a fait dans le cours élémentaire. Il a plus de latitude pour le choix des textes, et il lui est permis de faire aux bons auteurs des emprunts fréquents. Ces textes devront toujours être le développement d'une idée morale ou de quelque notion utile se rapportant, autant que possible, au programme de la semaine. Les élèves doivent y trouver l'application de règles de grammaire précédemment étudiées.

L'exercice d'orthographe, sans être détourné de sa destination essentielle, prendra alors la forme d'une leçon des plus intéressantes et des plus profitables de langue française. Voici la marche qui nous paraît la plus rationnelle et que nous nous permettons de recommander :

Le titre du morceau à dicter n'a pas toujours besoin d'explication ; il nous paraît bon pourtant d'en faire l'objet de quelque observation ou d'un développement capable d'exciter l'intérêt des élèves et de leur faire désirer la lecture du texte qu'il annonce. L'indication du nom de l'auteur, quelques mots sur sa vie, ses œuvres, le rôle qu'il a pu jouer, tendent aussi au même but.

Le maître lit alors lentement le texte avec l'intonation exacte qui donne à la phrase tout son relief.

L'étude du *fond* précède naturellement celle de la *forme*. Les élèves doivent dégager eux-mêmes, sous la direction de l'instituteur, l'idée ou les idées principales du morceau et en faire brièvement le commentaire. On ne doit pas consacrer trop de temps à cet exercice. On serait mal avisé d'en faire, pour ainsi dire, une seconde leçon greffée sur la première.

Viennent ensuite quelques remarques sur le style, puis l'explication des termes inconnus ou dont le sens a besoin d'être précisé. C'est là que se placent les remarques sur l'orthographe d'usage, les exercices sur les homonymes, les synonymes et ceux d'étymologie usuelle.

Du vocabulaire on passe à la grammaire. Le texte peut contenir des difficultés que les leçons antérieurement données ne permettent pas de résoudre. Dans ce cas, le maître signale le point difficile, énonce la règle ou la fait rappeler par un élève sans plus insister. Il faut, en général, réserver pour le moment de la correction, tout ce qui relève du programme déjà parcouru.

Ce n'est qu'après avoir fait ce travail préliminaire que le maître dicte.

On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, la dictée dite *moderne*, qui consiste à faire écrire en un quart d'heure au plus les passages difficiles que l'on détache d'un

texte de plusieurs pages. Le procédé a du bon. Mais nous ne conseillons pas d'en faire régulièrement usage. C'est déjà un inconvénient grave que de dicter des expressions sans suite au lieu d'un tout complet qui est pour les élèves un *modèle du style*. Ajoutez que la leçon ainsi faite est très fatigante pour le maître et sans grand intérêt pour les élèves. Enfin, l'accumulation des difficultés dans un temps relativement très court peut être un bon moyen d'investigation pour reconnaître la force des élèves, mais elle est un médiocre procédé au point de vue de l'instruction et de la formation intellectuelle.

Il faut, après avoir dicté, laisser aux enfants un temps suffisamment long pour qu'ils relisent leur travail. Dans la correction de la dictée, qu'on ne s'attarde pas à épeler les mots dont l'écriture ne présente aucune difficulté, et qu'on insiste surtout sur les explications grammaticales ayant trait à la leçon précédente.

L'enfant n'a plus qu'à faire, soit en classe, soit à la maison, le relevé intelligent des termes qu'il a mal orthographiés. On peut exiger, par exemple, une liste complète des mots présentant une faute contre l'usage. Pour les fautes contre la grammaire, comme l'orthographe est expliquée par le sens, c'est le membre de phrase tout entier qui doit être relevé.

Enfin, autant que possible, le maître fera bien de rattacher au texte de la dictée les exercices grammaticaux donnés comme devoirs dans la famille en application de la leçon du jour. (*à suivre*).



L'ÉCOLE DES JOURNALISTES À LA FERME NEUVE

### Cent vingt-huitième réunion des instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval

28 septembre 1901

Présents : L'honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'instruction publique, MM. les abbés Th.-G. Rouleau, prêtre, principal de l'École normale Laval et L.-A. Caron, prêtre, assistant principal ; M. J.-N. Miller, secrétaire du Bureau des Examinateurs catholiques ; MM. les inspecteurs P.-J. Ruel, O. Goulet, Th. Beaulieu, Max Côté ; MM. N. Tremblay, J.-D. Frève, Chs.-A. Lefèvre, J. Ahern, Thos. Blais, professeurs à l'École normale ; MM. J.-B. Cloutier, J. Létourneau, anciens professeurs à l'École normale ; MM. L. Bergeron, Tremblay, E. Dorion, A. Deléglise, J.-G. Tremblay, T. Simard, J. Turcotte, L.-P. Goulet, L. Langlois, E. Gauvreau, Lavoie, E. Marquis, G.-E. Marquis, H. Nansot, MM. les abbés Filteau et Turcotte et les Elèves-maitres de l'École normale ; etc., etc.

M. le président étant au fauteuil, la séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est adopté.

La parole est alors à M. Chs.-A. Lefèvre pour ouvrir la discussion sur le sujet proposé par lui-même à la réunion du mois de mai dernier.

“ Faut-il, dans l'enseignement primaire de l'écriture, ou de l'écriture-lecture combinées, commencer par tracer sous les yeux des jeunes enfants, les éléments des lettres, puis les lettres faciles comme *i, u, n, m*, etc. ; ou bien doit-on laisser de côté tout exercice dit préparatoire et aborder d'emblée les lettres quelconques et les mots, sans égard aux difficultés de leur tracé et à leurs formes analogiques ? ”

Il existe, dit M. Lefèvre, une grande analogie entre l'enseignement du dessin et l'enseignement de l'écriture ; et les exercices préliminaires de l'un et de l'autre se prêtent d'ailleurs un mutuel secours.

Dans tout enseignement, il est rationnel de procéder du simple au composé, du facile au difficile. Or les caractères de l'écriture sont composés de lignes droites et de lignes courbes, dont les unes sont déliées et les autres pleines. Les éléments des lettres étant des lignes droites et des lignes courbes, il faut donc tout d'abord, si l'on veut être rationnel, apprendre à l'enfant à tracer les unes et les autres.

Une méthode nouvelle nous dit qu'il faut faire écrire les enfants tout de suite, en abordant immédiatement les mots : ce serait très heureux, si l'efficacité de cette méthode était démontrée ; mais jusqu'à présent, les auteurs de méthodes d'écriture et les auteurs pédagogiques qui ont écrit sur cette matière ont agi d'une manière tout à fait en contradiction avec cette nouvelle méthode.

M. Lefèvre a apporté un grand nombre de traités illustrés où les auteurs (Compayré, Gréard, Néel, Cuissart, Shuler et autres qui ne sont pas les premiers venus) s'efforcent de faire faire aux enfants des exercices préparatoires qui doivent les mettre en état de former les lettres et, par suite, les mots qui ne sont que des assemblages de lettres.

Quelques-uns de ces auteurs font commencer les débutants par tracer *un point* (.), puis *deux points juxtaposés* (..), puis *deux points superposés* (:), enfin *quatre points disposés en carré* (: :) pour récapitulation de ces premiers exercices. Après cela les enfants tracent une *horizontale* (—), puis une *verticale* (|), puis des *angles droits* successifs

ayant le sommet tantôt en bas et à droite, tantôt en bas et à gauche (┘ ┘), puis en haut et à droite, enfin en haut et à gauche (┘ ┘). A la suite de ces exercices, on passe aux obliques (///) et l'on exerce les élèves à tracer les déliés, puis les pleins ou bâtons, pour arriver aux lettres les plus simples *i* et *u*.

D'autres, sans vouloir faire commencer par le point, veulent que l'on débute par les bâtons, pour passer ensuite à l'*i*, puis à l'*u* qui est la réunion de deux *i* ensuite à l'*n* et à l'*m* qui sont des *i* renversés deux ou trois fois répétés.

Il faudra faire, disent tous ces auteurs, de nombreux exercices, souvent répétés, sur ces premiers principes avant d'aborder les autres lettres, pour lesquelles on procédera de la même manière.

Ayant exposé éloquemment toute cette théorie et l'ayant illustrée de quelques exemples au tableau noir, M. Lefèvre invite les membres de l'assemblée à prendre part à la discussion, qu'il n'a fait qu'ouvrir, pour entrer dans le sujet.

M. J. Ahern prend la parole en disant d'abord qu'il regrette vivement l'absence de M. C.-J. Magnan, car le sujet de discussion entamé par M. Lefèvre a pour but d'attaquer un livre composé à la demande du gouvernement par MM. C.-J. Magnan et J. Ahern, et approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, malgré quelques points qui sont en contradiction avec les *notes pédagogiques* rédigées et approuvées par le même Conseil, il y a 14 ans. M. Lefèvre, dit-il ensuite, a parlé de commencer par ce qui est facile pour passer ensuite à ce qui est difficile. On fait commencer les enfants par le tracé d'une ligne droite; or il n'y a pas un ouvrier, dans quelque métier que ce soit, qui ne se serve de la règle pour tracer une ligne droite. Un dessinateur habile est seul capable de le faire sans le secours de cet instrument. Il est donc très difficile pour l'enfant de tracer des *bâtons* bien faits; ils feront mieux une lettre qu'un bâton.

Il ne s'agit pas dans les écoles primaires, surtout avec les débutants, de former des calligraphes, mais bien des enfants qui, au sortir de l'école, sauront écrire d'une manière simplement lisible ce qu'ils sont capables de lire. On leur montre l'analogie qu'il y a entre certaines lettres à mesure qu'ils font ces lettres, et ils se perfectionnent peu à peu dans l'expression graphique de ces mêmes lettres.

Si les exercices préparatoires dont parle M. Lefèvre étaient absolument nécessaires pour les lettres, pourquoi ne le seraient-ils pas pour les chiffres que les enfants apprennent à faire du premier coup, sans exercice préparatoire, quoique plusieurs chiffres comme 3, 5, 8 soient beaucoup plus difficiles à tracer que la plupart des lettres?

Avec nos écoles actuelles, il est impossible, à part peut-être quelques exceptions dans les grandes villes, de faire commencer les élèves par les principes que M. Lefèvre, après les auteurs distingués qu'il a cités, affirme être absolument nécessaires. Le personnel enseignant n'est pas, pour la grande majorité, préparé dans ce sens; et, si l'on attend qu'un enfant suive graduellement tous les exercices préparatoires et apprenne à former parfaitement toutes les lettres avant d'écrire, il y a grand risque que cet enfant arrive à la fin de sa scolarité sachant faire quelques exercices préparatoires, mais ne sachant pas écrire.

Si l'on admet qu'il faut que l'enfant apprenne à lire et à écrire en même temps, on conviendra qu'on se heurte à deux difficultés dont une seule peut être immédiatement surmontée: ou bien l'on aura des mots *faciles à lire*, mais *difficiles à écrire*; ou bien l'on choisira des mots *faciles à écrire*, mais *difficiles à lire*. L'une des deux matières enseignées simultanément doit être en souffrance, au moins dès le principe; et personne

ne doute qu'il vaille mieux *sacrifier l'écriture à la lecture* que de *favoriser l'écriture aux dépens de la lecture*.

D'ailleurs les exercices préparatoires à l'écriture ne remontent pas au-delà de 1829, et n'ont pris naissance qu'à la suite d'un rapport de Morhauser que le gouvernement de la Suisse avait chargé de visiter toutes les écoles de ce pays. Ce rapport fut imprimé et publié en France et depuis, la plupart des auteurs pédagogiques en ont adopté les idées.

On ne niera pas cependant que le monde savait écrire avant cette époque, comme l'attestent tous les précieux manuscrits qui ont précédé l'invention de l'imprimerie. Chaumeil dit que la pratique de faire tracer aux jeunes débutants *des bâtons*, puis des *i*, des *u*, des *n*, des *m*, etc., ne convient pas, mais qu'il faut leur montrer de suite à tracer des lettres, puis des mots.

M. Lefèvre dit que les exercices préparatoires ont l'avantage d'assouplir la main ; quand l'élève aura le tour de main pour tracer les éléments dans les exercices d'assouplissement, il lui faudra encore acquérir le tour de main pour assembler ces mêmes éléments. Il est donc préférable, pour gagner du temps, de faire commencer par le tracé immédiat des lettres et l'assouplissement viendra par l'exercice.

Comme conclusion, le moyen le plus pratique, dans notre pays, pour arriver à ce que les enfants sachent tous écrire au sortir de l'école, c'est de les faire écrire tout de suite ce qu'ils lisent, sans leur faire passer un temps considérable à faire des exercices, qui ne sont pas inutiles pour perfectionner le tracé des lettres manuscrites, mais dont la nécessité n'est rien moins qu'absolue pour acquérir une écriture lisible.

M. l'inspecteur d'écoles Beaulieu prend alors la parole et dit qu'il se trouve séduit par tout ce qu'a dit M. Lefèvre à la suite des illustres pédagogues qu'il a cités. Il croit que ce sont là les vrais principes ; mais puisque le Conseil de l'Instruction publique approuve un livre qui enseigne de faire autrement, il y aurait peut-être moyen de concilier les deux méthodes en montrant à écrire d'après les procédés que M. Lefèvre vient de soutenir, et en exerçant les enfants à écrire tant bien que mal les mots qu'ils lisent ; dans ce dernier procédé, l'écriture ne serait employée que comme une aide pour la lecture.

M. Ahern répond que telle n'est pas son opinion ; mais que l'on doit apprendre aux enfants à écrire tout de suite des mots aussi lisiblement que possible, sans confondre la *calligraphie*, qui est spécialité, avec *l'écriture* qui est de nécessité urgente pour tous.

M. Thos Blais, invité à prendre la parole comme enseignant l'écriture à l'Ecole normale, dit que M. Lefèvre pose en principe qu'il faut faire tracer aux débutants d'abord des droites et des courbes. Or il a remarqué que tous ses élèves, au début, savent déjà tracer une droite et une courbe ; en conséquence, il les fait écrire immédiatement.

M. J. Ahern propose alors, secondé par M. Ch.-A. Lefèvre, que cette discussion soit continuée à la prochaine assemblée.

Adopté.

Avant de clore la séance, M. le président présente à l'assemblée un exemplaire d'une géographie nouvelle, dont l'auteur, M. J.-N. Miller, fait hommage à l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval. Cet ouvrage n'étant arrivé qu'après l'ouverture de la séance, il a été impossible à M. le président d'en faire une étude approfondie qui lui permette d'en apprécier toutes les qualités ;

néanmoins, après y avoir jeté un coup d'œil rapide, il croit que l'ouvrage de M. Miller est appelé à rendre de grands services à l'enseignement et remercie l'auteur au nom de l'Association.

Comme atlas à mettre entre les mains des enfants, il n'en existe pas de meilleur, car il est bien fait au point de vue pédagogique et au point de vue typographique ; les gravures sont parfaites et font, pour ainsi dire, naître dans l'esprit le texte qui les accompagne, avant que les yeux le lisent ; les cartes sont nettes, elles ne sont pas surchargées de détails, et un heureux choix des couleurs en rend encore la netteté plus parfaite. Il est donc bien à désirer que ce volume soit mis entre les mains de tous les élèves et que toutes les écoles l'adoptent pour l'étude de la géographie. En terminant, M. Lefèvre félicite M. J.-N. Miller d'avoir fait un si beau livre et d'avoir pu réussir à le mettre en vente pour un prix relativement peu élevé.

M. J.-N. Miller remercie alors M. le président et M. Lefèvre des éloges qu'ils ont bien voulu faire de son livre et dit qu'il ne l'a entrepris que dans le but d'être utile à l'enseignement, et qu'il sera satisfait si ce but est atteint par l'ouvrage qu'il vient de publier.

Il reste pour la prochaine réunion, après la discussion interrompue sur l'écriture, le sujet que devait traiter M. H. Magnan : " De l'importance des études pédagogiques. "

On ajourne au dernier samedi de janvier 1902, et la séance est levée.

Copie conforme.

H. NANSOT,

*Secrétaire.*

## Associations des instituteurs catholiques

### QUÉBEC

La réunion ordinaire des membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec a eu lieu samedi, le 25 janvier dernier, à l'École normale Laval.

Cette séance a été en partie consacrée à un long débat sur l'enseignement de l'écriture. Cette discussion s'est terminée par un vote unanime de l'Association, moins deux membres, en faveur de l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture, l'élève devant apprendre à écrire ce qu'il lit et à lire ce qu'il écrit.

Nous publierons le procès-verbal de cette séance au mois de septembre prochain seulement, car il a été décidé, qu'à l'avenir, les procès-verbaux des réunions ne seront publiés qu'après avoir été adoptés par l'Association à une séance ultérieure. La prochaine réunion aura lieu le dernier samedi de mai, trop tard pour nous permettre de publier dans la livraison de juin le compte-rendu approuvé de l'assemblée du mois de janvier.

A cette réunion, on a aussi adopté à l'unanimité une résolution remerciant le gouvernement d'avoir distribué gratuitement à chaque école une copie du *Manuel de Pédagogie Pratique et Théorique*.

A la suggestion de M. C.-J. Magnan, le sujet de discussion à la prochaine séance sera celui-ci : *Comment appliquer la forme concentrique à l'enseignement de l'histoire ?*

M. N. Tremblay traitera aussi un sujet méthodologique, et M. H. Magnan parlera de l'*Importance des études pédagogiques*.

#### MONTREAL

Nous n'avons pas encore reçu le procès-verbal de la dernière réunion de l'Association des instituteurs de la Circonscription de l'École normale Jacques-Cartier. Aussitôt que nous recevrons ce document, nous nous ferons un devoir de le publier dans *L'Enseignement Primaire*.

En attendant, nous intéresserons vivement nos lecteurs par la reproduction des lignes suivantes que nous empruntons à *La Semaine Religieuse* de Montréal :

#### L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS AFFILIÉS À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

“ Le 31 de janvier Monseigneur Bruchési, accompagné de deux prêtres de sa maison, honorait de sa présence et encourageait de ses conseils la réunion semi-annuelle des instituteurs du district de Montréal.

“ Une centaine de professeurs étaient présents.

“ Nous ne ferons pas l'analyse des conférences qui ont été lues et discutées, ce serait trop long. Mais il est certains points que nous tenons à relever brièvement.

“ D'abord, cette affirmation si noble et si claire des principes religieux qui doivent présider à toute véritable éducation, faite par le président de l'association, M. Casgrain, une des personnalités les plus dignes et les plus marquantes de l'enseignement dans notre province.

“ Ensuite, les témoignages d'estime et de confiance qui ont été exprimés à l'égard du nouveau principal de l'École Normale, M. l'abbé Nazaire Dubois.

“ Puis, l'heureux projet d'ériger un monument à la mémoire de celui qui voua, si longtemps et d'une façon si constante, ses belles qualités du cœur et de l'esprit aux progrès de l'École, M. l'abbé Hospice Verreau, enlevé subitement l'an passé à l'affection de ses collaborateurs.

“ Enfin, les paroles adressées aux instituteurs par Mgr l'archevêque. Paroles d'apôtre, réchauffant leur zèle pour le ministère sacré qu'ils exercent auprès des jeunes générations ; paroles d'évêque, définissant d'une manière nette et précise la nature de leurs fonctions et les plus sûrs moyens de les remplir efficacement ; paroles d'ami, leur disant sa bienveillance et son affection profonde, les classant parmi ses collaborateurs de choix.

“ En somme, bonne journée, qui a mis en belle lumière, une fois de plus, l'union étroite entre l'élément ecclésiastique et l'élément séculier dont bénéficie parmi nous l'œuvre de la formation de la jeunesse.”

#### ERRATA

Dans notre article intitulé : *A propos des conférences pédagogiques*, article publié dans la livraison de février, le typographe a changé le nom de M. H.-R. Gray en celui de *M. Guay*. M. H.-R. Gray est membre du Comité catholique depuis plusieurs années.

## LA TENUE DANS L'ÉGLISE

Mous empruntons au *Règlement* des maisons Salésiennes, une belle page du chapitre IV, qui est consacré à *la tenue dans l'église*. Nous conseillons aux instituteurs et aux institutrices de lire, en classe, en présence de de tous les enfants, au moins une fois chaque mois, les quelques lignes suivantes. Cette lecture mensuelle produira des fruits précieux :

“ L'église, mes chers petits enfants, est la maison du bon Dieu et le lieu de prière. Toutes les fois que vous entrez dans une église, prenez d'abord de l'eau bénite, faites le signe sacré de la croix. Inclinez-vous devant l'autel, s'il y a seulement une croix ou quelque autre image ; ployez le genou si le Très Saint Sacrement est dans le tabernacle ; faites la genuflexion à deux genoux s'il est exposé. Ayez bien soin de ne jamais faire de bruit, de ne jamais parler ou rire dans l'église, de ne jamais y marcher ou y demeurer sans le respect nécessaire... Quand vous avez l'honneur et le bonheur de servir la sainte Messe, souvenez-vous tout spécialement de ce que dit saint Jean Chrysostome : “ Pendant le saint Sacrifice, les anges entourent l'autel avec un grand amour et un profond respect. Servir le prêtre dans un ministère si élevé, c'est une fonction plus angélique qu'humaine.” Prenez l'habitude de visiter chaque jour Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement. Ne consacrez à cette visite que quelques minutes, mais n'y manquez jamais.”

## LE DEVOIR DU MOMENT !

(Reproduit de la *Revue Ecclésiastique* de Valleyfield)

C'est le titre d'un article paru dernièrement dans l'excellente *Review* de Saint-Louis, et dont nous aimons à offrir la traduction aux lecteurs de la *Revue Ecclésiastique*.

Les vérités qu'on y exprime pourraient faire du bien partout, et l'examen des défaillances auxquelles on y fait allusion et qu'on retrouve un peu partout, sous toutes les latitudes, pourrait peut-être contribuer à en diminuer le nombre.

Il y a des gens pour qui la religion est une affaire de parade, quelque chose de théorique dont on tient plus ou moins compte dans la vie ordinaire, mais qu'on déploie volontiers aux grands jours de fête, quand presque tout le monde nous convie. Voici l'article en question :

“ C'est par l'accomplissement consciencieux des devoirs religieux que le véritable catholique se distingue ordinairement du faux. Pour nous, la religion est un devoir, elle n'est pas une question de sentiment qu'on puisse nourrir à volonté. Sans doute, dans l'accomplissement de ce devoir, les degrés de perfection correspondent aux degrés de délicatesse innée que possèdent les âmes. Mais quand un homme oublie ses devoirs de père, et qu'il n'accomplit pas son devoir pascal, de quel droit se proclamerait-il bon catholique ? Si, foulant aux pieds des exigences aussi sacrées, il se prétend encore bon catholique ; fût-il millionnaire, savant, officier supérieur, artisan, journalier ou mendiant, n'avons-nous pas le droit de lui reprocher son manque de loyauté et sa lâcheté ?.....

“ Dans la vie ordinaire, une semblable conduite suffit à nous faire connaître un homme ; mais pour juger le savant, l'homme de haute éducation, il nous faut nous placer à un point de vue supérieur. Si cet homme aspire à être considéré comme un savant catholique, il faut que sa foi puisse rayonner non seulement dans sa vie courante, mais encore dans sa science, ses opinions et ses études. Cet idéal ne s'atteint pas sans efforts : mais la vérité est une, il n'y a pas à en douter.

“ Il est souvent plus difficile d'établir ce défaut de conformité dans la pratique, car, dans les sphères intellectuelles, les variations, les transitions et les ombres sont encore plus nombreuses et plus fréquentes que dans la nature visible. Au point de vue protestant, on peut admettre qu'il est impossible d'établir et de justifier les rapports d'un savant avec la vérité révélée, car le protestantisme n'a point de règle objective.

“ Dans l'Eglise catholique il en est autrement ; mais pour tous, protestants comme catholiques, qui prennent une part active au mouvement intellectuel de notre temps et qui ont à traiter les grandes questions concernant Dieu, le monde et l'homme ; pour tous ceux qui étudient *l'homme* objectivement et en pratique, et qui par conséquent doivent posséder sur lui quelques connaissances théoriques, il y a un critère net et simple, exempt de toute étroitesse, auquel peut se soumettre sûrement et sans hésitation non seulement le savant catholique, mais quiconque prétend au titre de chrétien.”

---

### Encore l'Histoire du Canada de Hopkins

---

#### PROTESTATION

---

Nous, soussignés, croyons de notre devoir de porter à la connaissance de nos compatriotes canadiens-français, les faits suivants :

Ayant été sollicités individuellement d'acheter un certain volume intitulé *Histoire populaire du Canada*, par Castell Hopkins, traduite par Benjamin Sulte, sur les représentations d'un agent qui se portait garant de l'excellent esprit dans lequel est écrit cet ouvrage et de l'absolue impartialité de son auteur, nous consentimes à en faire l'acquisition.

Malheureusement, après avoir parcouru ce livre, au lieu d'y trouver comme nous nous y attendions un exposé honnête et véridique des événements qui ont présidé à la formation, puis au développement de notre pays, nous avons découvert qu'on s'était complu à dénaturer les faits les plus glorieux de notre histoire et à amoindrir les grands hommes qui font l'orgueil de notre race.

Nous avons conclu de là, non sans raison, que le but évident de cet ouvrage dans la pensée de son auteur, est de nous faire oublier notre origine afin de nous anglifier plus sûrement et nous faire accepter les idées impérialistes que l'élément fanatique anglo-saxon de ce pays veut nous imposer.

C'est pourquoi nous, soussignés, en notre qualité de Canadien-français et de loyaux sujets britanniques, protestons contre cet attentat à notre histoire et mettons nos compatriotes en garde contre l'ouvrage plus haut nommé.

JOSEPH LAVOIE, maire d'Iberville,  
A.-N. DELAND, N. P.  
P. CONTANT, N. P.  
NARCISSE LORD,  
LOUIS FORGUE.

(*Le Canada-Français*).

## METHODOLOGIE

### Leçon pratique de géographie à propos de colonisation

#### 4ÈME LEÇON

La leçon se donne à l'aide de 1<sup>re</sup> carte de la Province de Québec.

LE MAITRE.— Voyez-vous, au sud du St-Laurent, à l'extrémité sud-est de la province, les deux comtés de Gaspé et de Bonaventure?— eh bien! cette immense région couvre une surface de dix milles carrés; on la nomme la *région de la Gaspésie*. Elle contient un grand nombre de florissantes paroisses, et depuis quelques années surtout, la colonisation y a fait d'immenses progrès. Mais les terres colonisables, non occupées, sont en nombre considérables; elles n'attendent que des bras vigoureux pour donner aux défricheurs persévérants l'aisance, la paix et le bonheur.

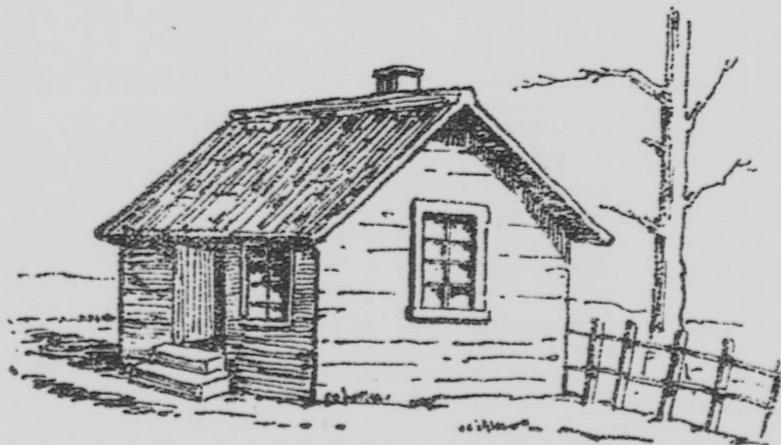
L'ÉLÈVE.— Comment se rend-on à Gaspé ou à Bonaventure?

LE MAITRE.— Les voies de communication sont le chemin de fer *Intercolonial* et le chemin de fer de la *Baie des Chaleurs*; ce dernier partant de St-Laurent de Matapédia et se rendant jusqu'à New-Carlisle. Un bateau à vapeur fait aussi, plusieurs fois la semaine, le trajet entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, arrêtant à Carleton, Maria, Bonaventure, New-Carlisle, Pashébiac, Port-Daniel, Newport, Grande-Rivière, Percé.

Vous voyez, mes amis, qu'il est facile d'aller s'établir dans cette lointaine partie de notre chère province.

L'ÉLÈVE.— Par quoi la Gaspésie se fait-elle remarquer?

LE MAITRE.— La Gaspésie se fait remarquer par la richesse de son sol, ainsi que par celle de ses pêcheries et de ses forêts. On y rencontre, presque partout, les essences les plus recherchées: le pin, l'épinette, le cèdre, le peuplier. Ainsi, vous voyez que les colons peuvent facilement se bâtir une résidence du genre de celle-ci, par exemple:



UNE MAISON DE DÉFRICHEUR

L'ÉLÈVE.—Ce territoire est-il divisé en *cantons* ?

LE MAÎTRE.—Oui, les principaux cantons sont ceux que traverse le chemin de fer de la Baie des Chaleurs : Matapédia, Ristigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, Richmond, Hamilton. Tous ces cantons sont également recommandables. La terre y est partout de qualité supérieure.

Mes chers enfants, apprenez à aimer le sol de notre belle patrie ; restez fidèles à la Province de Québec en ne désertant pas les rives de son fleuve géant. Lorsque vous quitterez les bancs de cette école, où vous venez apprendre les éléments des sciences et puiser l'amour de la nationalité en même temps que le respect et l'attachement à notre sainte religion, lorsque vous quitterez cette école, dis-je, faites-vous défricheurs, si un avenir souriant et certain ne s'offre à vous. Plutôt que de végeter, prenez le chemin de la forêt ; plutôt que de devenir de simples manœuvres, devenez propriétaires, en achetant pour vingt dollars un domaine de cent arpents de terre ; plutôt que de fuir vers les Etats-Unis, où vous courez chance de ne devenir jamais autre chose qu'un valet des Américains, *emparez-vous du sol* que vous offre presque gratuitement le gouvernement de Québec.

C.-J. M.

### ETUDE SUR LE VERBE (Suite).

MODE CONDITIONNEL.— On met le verbe au mode *conditionnel* lorsqu'il exprime une action qui serait faite si une *condition* (exprimée ou sous-entendue) était remplie.

Ex. : Je vous *accompagnerais* si j'avais le temps.

Je *voudrais* bien, mais je ne peux pas.

Je *voudrais* bien (pour si je pouvais), mais je ne peux pas.

Le verbe qui est accompagné d'une condition n'est pas toujours au mode conditionnel :

Il est au mode *conditionnel* si l'action est regardée comme *douteuse*.

Ex. : Je vous *accompagnerais* si on me le permettait.

Il est au mode *indicatif* (futur simple ou futur antérieur) si l'action est regardée comme certaine.

Ex. : Je vous *accompagnerai* si on me le permet.

Dans les phrases subordonnées dont le verbe n'est pas au subjonctif, on emploie tantôt l'*indicatif*, tantôt le *conditionnel* :

l'*indicatif*, si le verbe de la proposition principale est au *présent*.

Ex. : Je *crois* que vous *réussirez*.

le *conditionnel*, si le verbe de la proposition principale est à un *passé*.

Ex. : On *croyait* que vous *réussiriez*.

On *avait cru* que vous *réussiriez*.

Le conditionnel comprend deux temps : le *présent* ou *futur* et le *passé*.

REMARQUE.—Le passé a deux formes différentes qu'on emploie indistinctement.

Ex. : On vous *aurait averti* si l'on avait eu le temps.

On vous *eût averti* si l'on avait eu le temps.

MODE IMPÉRATIF.—On met le verbe au mode *impératif* lorsqu'on *commande*, qu'on *conseille* ou qu'on *prie*.

Ex. : *Travaillez*. *Ecoute-moi*. *Viens par ici*.

Le mode impératif comprend deux temps : le *présent* ou *futur* et le *futur antérieur*.

On emploie le *présent ou futur de l'impératif* lorsque l'action commandée se fait habituellement ou se fera dans un temps à venir.

Ex. : *Fuyez* toujours le mal. *Venez* demain chez moi.

REMARQUE. L's de la deuxième personne du singulier se supprime dans les verbes de la première conjugaison et dans les verbes irréguliers dont la forme est semblable à celle des verbes de la première conjugaison.

Ex. : *travail* ; *va* ; *cueille* ; etc.

excepté quand l'euphonie demande de conserver cet s.

Ex. : *Donnes-en* la moitié. *Vas-y* si tu veux.

On emploie le *futur antérieur de l'impératif* lorsque l'action commandée doit se faire dans un temps à venir et être terminée avant une autre également à venir.

Ex. : *Ayez fini* ce travail quand je reviendrai

MODE SUBJONCTIF. — Le mode *subjonctif* est le mode du *doute*.

Le verbe au mode subjonctif est toujours placé dans une proposition dépendant d'une autre.

I. Quand deux propositions sont réunies par la conjonction *que*, on met le verbe au SUBJONCTIF :

1° Si le verbe de la première proposition exprime la *volonté*, le *désir*, la *crainte*, le *doute*.

Ex. : Je *désire*, je *veux* QU'IL PARTE.

Je *crains* que vous ne *tombiez*.

Je *doute* qu'il *revienne* ici.

2° Si le verbe de la première proposition est employé négativement.

Ex. : Je *ne crois pas* QUE VOUS AYEZ raison.

3° Si le verbe de la première proposition est employé interrogativement.

Ex. : *Croyez-vous* QU'IL AIT raison ?

II. Quand deux propositions sont réunies par l'une des conjonctions : *afin que*, à *moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *pour que*, *pourvu que*, *quel que*, *quoique*, *sans que*, *soit que*, *supposé que*, le verbe de la seconde proposition est au *subjonctif* :

Ex. : Ne partez pas *avant que* JE VOUS le DISE.

Restez ici *jusqu'à ce qu'*IL REVIENNE, etc.

III. Quand deux propositions sont réunies par l'une des conjonctions : à *mesure que*, *ainsi que*, *attendu que*, *aussi bien que*, *aussitôt que*, *autant que*, *de même que*, *depuis que*, *dès que*, *parce que*, *pendant que*, *tandis que*, *tant que*, *vu que*, le verbe de la seconde proposition est au mode INDICATIF.

Ex. : Le soleil efface les étoiles à *mesure qu'*IL PARAIT.

Il s'est passé bien des choses *depuis que* TU ES PARTI.

Je partirai *dès que* TU SERAS REVENU, etc.

IV. Quand deux propositions sont réunies par l'une des conjonctions : *de manière que*, *de sorte que*, *en sorte que*, *si ce n'est que*, le verbe de la seconde proposition se met au SUBJONCTIF si l'action est *douteuse* ;

à L'INDICATIF si l'action est *certaine*.

Ex. : SUBJ. Placez-vous devant moi, *de sorte que* JE VOUS VOIE.

INDIC. Vous vous cachez derrière la colonne, *de sorte que* JE NE VOUS VOIS PAS.

SUBJ. Faites *en sorte qu'*IL AIT sa part.

IND. Il a désobéi et a été puni, *en sorte qu'*IL A ce qu'il mérite. etc.

Le MODE SUBJONCTIF comprend quatre temps :

Le *présent ou futur* et l'*imparfait*, qu'on emploie lorsque l'action exprimée est présente ou future.

Le *passé* et le *plus-que-parfait*, qu'on emploie lorsque l'action exprimée doit être passée par rapport à une époque fixée.

I. Lorsque le verbe de la proposition principale est au PRÉSENT ou au FUTUR de l'*indicatif*, ou bien à l'*impératif*, on emploie :

1° le *présent du subjonctif* si l'action est présente ou future.

Ex. : *Que voulez-vous que je fasse ? Permettez-vous que je sorte ? Fais qu'il obéisse.*

2° le *passé du subjonctif* si l'action doit être passée à une époque fixée.

Ex. : Que désirez-vous *que nous ayons fait* à votre retour.

II. Lorsque le verbe de la proposition principale est à un *passé de l'indicatif* (imparf., passé déf. etc.), ou au *conditionnel*, on emploie :

1° l'*imparfait du subjonctif* à la place du présent.

Ex. : Que *voulais-tu que je fisse* ? Que *désiriez-vous qu'il fit* ?

2° le *plus-que-parfait* à la place du passé.

Ex. : Que *voudrais-tu que nous eussions fait* alors ?

(à suivre)

H. NANSOT.

## GÉOGRAPHIE

### Amérique (1)

#### AMÉRIQUE PHYSIQUE

(Donner au tableau noir les dispositions indiquées pour les leçons sur l'Europe et sur l'Asie).

L'Amérique ou Nouveau Continent, quatre fois plus grande que l'Europe, est formée de deux presqu'îles triangulaires réunies par l'isthme de Panama.

Le Nouveau Continent est entouré par trois Océans : l'Océan Glacial Arctique au nord, l'Océan Atlantique à l'est, l'Océan Pacifique à l'ouest.

#### Océan Glacial :

*Mers* : de Baffin.

*Golfes* : baie d'Hudson.

*Iles* : Groënland et autres terres polaires.

*Détroits* : de Behring, de Davis et d'Hudson.

*Embouchures de fleuves* : Mackensie.

#### Océan Atlantique :

*Mers* : des Antilles.

*Golfes* : de Saint-Laurent, de Mexique.

*Iles* : Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon, Grandes et Petites Antilles, Malouines, Terre-de-Feu.

*Détroits* : de Davis et d'Hudson (déjà nommés), de Magellan.

*Presqu'îles* : Labrador, Floride, Yucatan.

*Caps* : Charles, Sable, St-Roch, Horn.

*Embouchures de fleuves* : Saint-Laurent,

Mississippi (affluent : Missouri, Ohio),

Rio del Norte, Orénoque, Amazone

(affluents : Rio-Negro, Rio-Madeira,

Tocantins), Rio-de-la-Plata.

#### Océan Pacifique :

*Golfes* : de Californie.

*Iles* : Aléoutiennes, de la Reine-Charlotte, Vancouver, Chiloé, Wellington, Terre-de-Feu (déjà nommée).

*Détroits* : de Behring (déjà nommé), de Magellan (déjà nommé).

*Presqu'îles* : d'Alaska, de Californie.

*Caps* : du Prince de Galles, Horn (déjà nommé).

*Embouchures de fleuves* : Rio-Colorado.

#### Relief du sol. — Lacs

AMÉRIQUE DU NORD. — Les hautes terres sont à l'Ouest ; près du Pacifique : la Sierra-Névada, plus au centre les Montagnes Rocheuses, entre les deux le plateau de l'Utah et celui du Mexique. — L'ensemble parcourt la presqu'île du N.-E. au S.-E. et se réunit pour former le dos d'âne de l'isthme de Panama ; — du côté de l'Atlantique : une chaîne isolée, les Alléghans.

*Plaines* : la vallée de Mississipi ou *Prairie*.

*Lacs* : *Versant de l'Océan Glacial* : du Grand-Ours, des Esclaves.

*Versant de l'Atlantique* : Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, formant la plus grande masse d'eau douce du globe, se déversant par le Saint-Laurent après avoir formé entre les lacs Erié et Ontario la cataracte de Niagara.

*Versant du Pacifique* : le grand lac Salé.

#### AMÉRIQUE DU SUD

Même disposition générale. — Hautes terres à l'ouest, Cordillère des Andes, avec le plateau de Bolivie à l'est : les Montagnes du Brésil.

*Plaines* : de l'Orénoque, de l'Amazone ; au sud : les Pampas.

*Lac* : Titicaca vers le centre.

## AMÉRIQUE POLITIQUE

Amérique	Canada (Dominion), cap. Ottawa ; — v. pr. Québec et Montréal ; — possession anglaise, 5.369.666 habitants.																			
du Nord.		Etats-Unis (48 Etats), cap. Washington. (75 millions d'habitants).																		
	Mexique (12 millions d'habitants) ; — cap. Mexico ; — v. pr. Vera-Cruz.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1° New-York, Philadelphie, Boston et Baltimore ;</li> <li>2° Chicago, Saint - Louis, Cincinnati ;</li> <li>3° la Nouvelle-Orléans.</li> </ol>																		
Amérique Centrale.	Guatemala. Honduras. San Salvador. Nicaragua. Coste-Rica.																			
Antilles.	Grandes Antilles.	Haïti, divisée en deux républiques indépendantes. Cuba et Porto-Rico appartiennent maintenant aux Etats-Unis. la Jamaïque appartient aux Anglais ;																		
	Petites Antilles.	la Barbade, la Trinité, Bahama, etc., appartiennent aux Anglais. Saint-Thomas appartient aux Danois. Curaçao et les Iles sous le vent, aux Hollandais. la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin, à la France.																		
Amérique du Sud.	Républiques espagnoles.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1° Vénézuëla, sur la mer des Antilles, cap Caracas.</li> <li>2° les Etats-Unis de Colombie, cap. Santa-Fé de Bogota, sur la mer des Antilles et l'Océan Pacifique.</li> </ol>																		
		<ol style="list-style-type: none"> <li>3° <table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>l'Equateur, cap. Quito, v. pr. Guyaquil,</td> <td rowspan="3" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">sur l'Océan Pacifique</td> </tr> <tr> <td></td> <td>le Pérou, cap. Lima, v. pr. le Callao,</td> </tr> <tr> <td></td> <td>le Chili, cap. Santiago, v. pr. Valparaiso,</td> </tr> </table> </li> <li>4° <table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>la République argentine, cap. Buenos-Ayres,</td> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">sur l'Océan Atlantique</td> </tr> <tr> <td></td> <td>l'Uruguay, cap. Montevideo.</td> </tr> </table> </li> <li>5° <table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>le Paraguay, cap. Assomption.</td> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">sans accès sur la mer.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Bolivie, cap. Sucre ou Chuquisaca.</td> </tr> </table> </li> </ol>	}	l'Equateur, cap. Quito, v. pr. Guyaquil,	}	sur l'Océan Pacifique		le Pérou, cap. Lima, v. pr. le Callao,		le Chili, cap. Santiago, v. pr. Valparaiso,	}	la République argentine, cap. Buenos-Ayres,	}	sur l'Océan Atlantique		l'Uruguay, cap. Montevideo.	}	le Paraguay, cap. Assomption.	}	sans accès sur la mer.
}	l'Equateur, cap. Quito, v. pr. Guyaquil,	}	sur l'Océan Pacifique																	
	le Pérou, cap. Lima, v. pr. le Callao,																			
	le Chili, cap. Santiago, v. pr. Valparaiso,																			
}	la République argentine, cap. Buenos-Ayres,	}	sur l'Océan Atlantique																	
	l'Uruguay, cap. Montevideo.																			
}	le Paraguay, cap. Assomption.	}	sans accès sur la mer.																	
	la Bolivie, cap. Sucre ou Chuquisaca.																			
	République-portugaise.	Brésil, cap. Rio de Janeiro ; v. pr. Babia et Pernambuco.																		
	Guyanes possessions européennes.	Guyane anglaise, cap. Georgetown. Guyane hollandaise, cap. Paramaribo. Guyane française, cap. Cayenne.																		

(1) Reproduit de *L'Ecole Française*.

---

**LECTURE HISTORIQUE**

---

---

**L'IDÉE DE DIEU CHEZ LES SAUVAGES**

---

Étonné de la majesté de la nature, qui se déploie à ses yeux avec tant de richesse et de magnificence, ravi de la marche invariable des astres qui ornent les espaces incommensurables des cieux, l'homme demeure comme anéanti dans sa faiblesse. Sa raison consternée a besoin de croire à l'existence d'une cause première qui règle et maintienne l'ordre de l'univers au milieu duquel il est perdu. Le sauvage, incapable de spiritualiser l'auteur de toutes ces choses, se plaît à se créer des liens avec les divinités qu'il croit voir dans tous les êtres dont il ne peut comprendre la nature. C'est ainsi que son intelligence, trop bornée pour concevoir un être unique, infini, éternel, gouvernant le monde, voit dans le soleil, dans les fleuves, dans les montagnes, dans les animaux, autant de divinités, mais sans liaison ni rapport ensemble, à peu près comme se les représente le panthéisme ; chacun de ces êtres est pour lui l'émanation d'une divinité. Le bruissement des flots, c'est le dieu de l'onde qui gémit ; le murmure du feuillage, c'est la divinité des bois qui soupire ; le souffle du vent, c'est l'haleine de l'esprit céleste qui passe. Il personnifie tout : un dieu habite dans sa cabane, un autre folâtre autour de son front et abaisse sa paupière dans le sommeil. Quoiqu'il n'ait ni culte d'adoration, ni temple, ni autel, on reconnaît facilement dans ses conceptions la base de la mythologie païenne. Si les sauvages eussent fait un pas de plus, s'ils eussent élevé des temples à leurs dieux, la similitude aurait été frappante ; mais le culte des Grecs, par exemple, annonçait un peuple avancé dans la civilisation, parce qu'on n'a pas encore trouvé de peuple civilisé sans dogmes et sans religion.

Pourtant le sauvage devait avoir une idée au moins confuse d'une divinité suprême à laquelle toutes les autres divinités étaient soumises, car il pensait que le ciel et la terre avaient été créés par un être tout-puissant ; cette idée devint plus évidente pour lui après que les missionnaires lui eurent enseigné l'existence d'un seul Dieu sous le nom de Grand-Esprit. Il embrassa sans peine ce dogme qui ne faisait que préciser ce qu'il entrevoyait déjà à travers les ombres de son intelligence, et ce dogme se répandit ensuite avec tant de rapidité que quelques voyageurs l'ont pris pour une partie intégrante de sa foi primitive.

F.-X. GARNEAU,

(*Histoire du Canada.*)

---

 TRIBUNE DES ASPIRANTES
 

---

## I

Tenue des Livres (*Suite et fin*)

NOTE.—La suite de la Tenue des Livres en partie simple, se trouve dans la section pratique de la présente livraison.

## TENUE DES LIVRES EN PARTIE DOUBLE

Faites analyser les résultats fournis par la Balance de vérification. (*Voir T. des L. par J. A. pages 8 et 9*)

Que l'élève fasse de la même manière les écritures de quelques autres séries d'opérations analogues. (*Voir T. des L. page 9*). Puis donnez quelques exercices différant de ceux dont nous venons de vous entretenir en ce que le capital du propriétaire, au commencement, soit composé d'argent et d'une certaine quantité de *marchandises*. (*Voir T. des L. pages 10, 12, 12*). Qu'il fasse les Balances de vérification et qu'il analyse les résultats de ces Balances.

6. Donnez comme exercice une série suivie d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises, qu'il achète et qu'il vende au comptant et qu'il vende aussi à *crédit*, qu'il reçoive des acomptes, qu'il paye salaire, loyer et autres frais. L'élève rédigera le Brouillard et préparera d'avance les feuillets pour les comptes, dont vous lui aurez indiqué le nombre. Il fera en classe les écritures des comptes après que vous vous serez assurés qu'il sait quels sont les comptes qui doivent être débités et quels sont ceux qui doivent être crédités, ainsi que la raison pour laquelle il les débite et les crédite.

La balance de vérification dans ce cas contiendra des noms de personnes autres que celui du propriétaire. Les balances de ces comptes seront des *créances*, c'est-à-dire des sommes dues au propriétaire,—les opérations qui ont donné lieu à ces balances étant des ventes à crédit.

Expliquez ce que l'on entend par l'*actif*,—par un *état*,—faites faire l'*état de l'actif*,—l'*état des profits et des pertes*. L'élève fera de la même manière les écritures de quelques autres séries d'opérations analogues. (*Voir T. des L. pages 12, 13, 14*).

7. Donnez en exercice une série d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises, qu'il ait aussi diverses *créances*, qu'il achète et qu'il vende au comptant et à *crédit*, qu'il reçoive et qu'il donne des acomptes, qu'il paye salaire, loyer et autres frais.

La balance de vérification contiendra des noms de particuliers autres que celui du propriétaire. Les balances de ces comptes seront des *créances* ou des *dettes*.

Expliquez ce qu'on entend par le *passif*.

L'élève fera l'*état de l'actif* et du *passif* et celui de *profits et pertes*. (*Voir T. des L. pages 15 et 16*).

8. Donnez toute une série de Balances de Vérification ; que l'élève prépare les *deux États* au moyen de chacune de ces Balances de Vérification. (*Voir T. des L. pages 17, 18, 19*).

9. Assurez-vous que l'élève est capable de rédiger un billet à ordre et qu'il comprend parfaitement ce que c'est.

Dites-lui qu'un billet payable à son ordre est appelé *effet à recevoir* (*Billet recevable*).

Enseignez la manière de classer les effets à recevoir sur le compte du même nom. Pour cette fin, servez-vous d'un compte cadre et procédez comme vous l'avez fait en expliquant la classification des recettes et des déboursés sur la caisse. Dans l'exercice type que vous donnerez, l'effet à recevoir (*billet recevable*) figurera dans chaque opération.

En classifiant ces opérations, faites abstraction de tout autre compte et ne vous occupez que du compte d'effets à recevoir. Si vos explications sont claires et méthodiques, les élèves découvriront d'eux-mêmes que la balance de ce compte est une créance, une somme qui vous est due, et qu'elle forme partie de l'actif. Donnez quelques devoirs analogues à l'exercice type. (*Voir T. des L. pages 19, 20, 21*).

10. Donnez en exercice quelques séries suivies d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandise ; qu'il ait aussi diverses créances et diverses dettes ; qu'il achète et qu'il vende au comptant et à crédit, qu'il vende aussi contre billets ; qu'il reçoive et qu'il donne des acomptes, qu'il reçoive paiement aussi de quelques-uns des billets qu'on lui a donnés pour des marchandises ; qu'il paye salaires, loyers et d'autres frais.

Exigez que les élèves fassent toutes les écritures, la Balance de vérification et les états. (*Voir T. des L. pages 22, 23*).

11. Dites aux élèves qu'un billet payable par eux à l'ordre d'une autre personne est un *effet à payer* (*billet payable*).

Enseignez la manière de classer les *effets à payer* sur le compte du même nom. En donnant les explications et exercices pour cet objet, suivez le chemin que nous venons de vous tracer au sujet des effets à recevoir. Les élèves s'apercevront que la balance de ce compte est une somme due par le propriétaire, que c'est une perte et que comme telle, elle forme partie du passif. Donnez en exercice une série suivie d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises ; qu'il ait aussi un certain nombre d'effets à recevoir, diverses créances et diverses dettes ; qu'il achète au comptant, à crédit et sur billets ; qu'il vende au comptant, à crédit et contre billets ; qu'il reçoive et qu'il donne des acomptes ; qu'il reçoive paiement de quelques-uns des billets qu'on lui a donnés et qu'il paye quelques-uns des billets qu'il a lui-même donnés ; qu'il paye salaires, loyer et autres frais.

Exigez toutes les écritures, la Balance de vérification et les états. (*Voir T. des L. pages 23, 24, 25*).

12. La question des traites ne présentera que peu de difficultés à l'élève qui a une idée nette de ce qui constitue la traite et qui est capable de rédiger une traite. Sans qu'il soit nécessaire de le lui dire, il classera les traites qui lui sont payables parmi les effets à recevoir et celles payables par lui, parmi les effets à payer. (*Voir T. des L. pages 25, 26, 27, 28, 29*).

13. Un mot fera percevoir que le compte de banque appartient à la catégorie des comptes particuliers et que les comptes d'intérêts ou escomptes et d'immeubles suivent les mêmes règles que celui de marchandises. (*Pour les comptes de banque et d'intérêts et d'escomptes, voir T. des L. pages 29, 30, 31, 32*).

14. Arrivé à ce point, l'élève peut se vanter d'avoir vu tous les principes de la tenue des livres en partie double. Il est en état de rédiger le Brouillard, de faire les écritures au Grand Livre, de résumer ce dernier dans la Balance de Vérification et enfin, au moyen de cette balance, de présenter dans les états financiers la situation actuelle du marchand.

15. Une seule leçon suffira pour lui enseigner à faire les écritures au Journal, à classer les articles de ce dernier sur le Grand Livre avec TOUS LES DÉTAILS qu'on trouve ordinairement dans ce livre. (*Voir T. des L. page 32*).

16. L'élève s'étant au préalable pourvu de cahiers de tenue des livres et ayant inscrit sur ces cahiers le Brouillard, le Journal et le Grand Livre de la première série d'opérations, vous lui donnerez les instructions sur la manière de solder les comptes. Ainsi de suite, avec les autres séries. (*Voir T. des L. pages 33, 34, 35 et suivantes*).

II

J. AHERN.

### Choix de Dictées

#### LE MATIN À LA CAMPAGNE

La nuit touche à sa fin ; il commence à faire un peu clair. Les coqs ont déjà annoncé le jour depuis quelque temps ; les oiseaux se réveillent et gazouillent dans les branches. Les campagnards abandonnent leurs lits : ils vont à l'étable, donnent du fourrage aux bêtes, attellent les chevaux et se rendent au travail. Pendant ce temps, le soleil s'est levé sur la montagne et ses rayons réveillent les animaux qui dorment encore. Les abeilles sortent de leur ruche et vont puiser du miel dans le sein des fleurs ; les pigeons volent dans la cour ou dans les champs à la recherche de leur déjeuner. Les prairies sont couvertes de gouttes de rosée qui étincellent aux premiers feux du matin. Tout ce qui, la veille, était desséché, languissant, est humide et frais maintenant, et les hommes, qui étaient fatigués et somnolents, se sont levés tout dispos et s'en vont gaiement à l'ouvrage. Les animaux eux-mêmes semblent plus joyeux que dans le milieu de la journée. Il n'y a plus que les paresseux qui soient au lit.

#### LES LIVRES

Les livres sont des amis, a-t-on dit, et personne plus que moi n'est disposé à les qualifier ainsi ; j'ajouterai même que, parmi les amis, il en est vers lesquels on se sent attiré par des sympathies si nombreuses qu'on serait tenté de voir en eux des parents dignes de tout notre respect et de tout notre amour. Une bibliothèque qui les réunit tous devient une sorte d'assemblée de famille à laquelle on peut demander des conseils et des consolations.

Ecoutez-les parler, les uns avec enjouement, les autres avec gravité, tous vous diront en bons termes ce qu'il faudrait que vous fissiez pour être sages et heureux. Ils vous instruisent en vous récréant, et, sans se lasser jamais, répandent sur vous des trésors inappréciables de douce morale et de saine philosophie ; ceux qui peuvent vous convaincre font entendre à votre oreille des sons harmonieux, dont les combinaisons savantes vous émeuvent comme le ferait une musique délicieuse.

Discrets et spirituels, ils parlent quand on le désire, se taisent quand on le veut, jamais incommodes et toujours complaisants.

PORTRAIT DE JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc était une brave fille, courageuse au travail, aimant volontiers sa sœur et ses frères. Dès l'aube, elle faisait le ménage et quelquefois conduisait les animaux à la prairie; au milieu du jour, elle allait sarcler, labourer ou piocher la terre en compagnie de son père; le soir, elle filait à côté de sa mère. Loyale et franche, elle n'accompagnait jamais ses paroles d'un serment. Tout le monde l'aimait tant elle était douce, obligeante et fière. Les enfants, sentant en elle une bonté infinie, recherchaient ses caresses. On dit même que les petits oiseaux venaient lui manger dans les mains. Elle faisait assidûment l'aumône et s'excusait de donner peu, parce qu'elle avait peu. Les malades du village la voyaient apparaître à leur chevet, apportant à chacun aide et consolation.

C'était grande joie pour elle d'aller tous les dimanches aux offices; d'entendre l'harmonie des cloches, de voir briller les cierges sur l'autel rustiquement paré; d'aspirer l'odeur de l'encens et de mêler sa voix aux chants du peuple prosterné.

LE PÈRE LE CARON CHEZ LES HURONS (1616-1617)

Ce fut un jour d'allégresse pour le bon Père, (1) quand il vit Champlain s'avancer vers son ermitage; le moine et le soldat s'embrassèrent comme deux frères, qui auraient été séparés depuis longtemps. Ils voulurent fêter leur réunion par une solennité mémorable: la célébration de la première messe au pays des Hurons, et la plantation d'une croix pour en perpétuer le souvenir.

Le douze d'août au matin, la chapelle fut décorée de branches de feuillage et de fleurs des bois, encore humides de rosée. Le Père revêtit les ornements sacrés, déposés sur l'autel, et commença le Saint Sacrifice. En arrière de lui se tenait agenouillé le petit groupe des fidèles: les douze français venus avec lui et deux autres arrivés avec Champlain. Nul doute que celui-ci, aussi pieux que brave, ne se fût réservé l'honneur de servir à l'autel, tandis qu'à côté de lui se tenait son interprète, l'indomptable Etienne Brûlé, le premier de tous les coureurs de bois. Aux abords de la chapelle se tenaient attroupés une foule de sauvages, hommes et enfants, qui venaient les uns après les autres, jeter des regards furtifs à l'intérieur.

Le célébrant éleva l'Hostie sainte vers le ciel, les fronts se prosternèrent; puis, l'office terminé, la croix plantée devant le petit Sanctuaire fut bénite, pendant que toutes les voix chantaient en chœur, l'hymne du *Te Deum*, accompagnée de salves répétées de mousqueterie.

Le disciple de saint François avait raison de se réjouir après cette cérémonie, car la conquête de cette contrée païenne était commencée. Ses successeurs dans l'apostolat allaient bientôt profiter de ses travaux, et gagner à Jésus-Christ toute la nation huronne.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

(1) Le Père Le Caron, Récollet. La tradition franciscaine a été renouée il y a quelques années. Les RR. PP. Franciscains ont des maisons à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières.

## III

## Composition française (1)

CANEVAS.— Une femme d'esprit distingué et de grand cœur a écrit : " Etant enfant, je m'emparais de tous les poulets boiteux ; faire du bien, soulager, est une jouissance intime, la moelle du cœur d'une femme."

Que pensez-vous de cette parole ? Comment croyez-vous que la jeune fille, au foyer paternel, peut la mettre en pratique ?

16

*Très bon devoir.  
Ces quelques mots  
en relief ajoutent  
beaucoup à l'intérêt.*  
T. B.

" *Quand Dieu créa le cœur de l'homme* ", a dit Bossuet, *il y mit d'abord la bonté* ". On pourrait ajouter, parlant d'une manière plus particulière : " *Il compléta celui de la femme par le dévouement.* " Le dévouement est, en effet, inné dans le cœur de la femme : elle ne peut voir la souffrance sans désirer y porter secours et soulagement. Et si l'on voit des mondaines pleurer sur les malheurs de héros imaginaires, c'est tout simplement parce que leur sensibilité a été mal dirigée et que leur dévouement n'a trouvé à s'exercer nulle part.

Le rôle de la jeune fille doit être celui d'ange consolateur ; c'est celui qu'elle a rêvé et c'est dans sa famille qu'il lui faut le remplir.

Il est facile de reconnaître un foyer où une jeune fille s'assied, car elle est la fleur qui embellit le parterre, le rayon de soleil qui réchauffe et égaye, l'oiseau qui, par son gazouillement, charme les oreilles et réjouit le cœur. Son rôle au milieu des siens est tout de paix, de douceur, de condescendance, d'abnégation. Elle doit toujours être prête à se sacrifier pour faire plaisir aux autres et elle a, pour récompense, ce grand stimulant : se sentir aimée, car le bonheur des familles est confié à nous, jeunes filles, et c'est à nous de mettre en œuvre ces ressources immenses d'amabilité que nous possédons. Malgré notre inexpérience, nous devons être capables de maintenir la paix. Nulle tâche sur la terre n'est plus belle que la nôtre. Si le bonheur habite notre demeure, rendons-en grâce à la Providence ; si la douleur y pénètre, supportons-la avec résignation et sachons la faire trouver moins amère aux autres. Prodigions autour de nous les soins et les douces paroles, la confiance renaîtra ainsi dans les âmes.

Surtout, lorsque le père, après une journée de travail, rentre soucieux, la jeune fille doit savoir ramener la sérénité sur le visage du chef de famille. Elle écoute, comme elle l'a vu faire à sa mère, le récit des contrariétés qu'il a éprouvées et, par son affection, ses caresses, lui fait oublier les ennuis de l'existence.

Si la *maman* est souffrante, elle doit la remplacer dans les soins du ménage. Dans ses moments de loisir, elle vient travailler à l'aiguille auprès de la malade ; elle lui fait une lecture qui la distrairait, la console et la fortifie.

Auprès de ses grands-parents, de ses frères, de ses sœurs, même des domestiques, il lui faut toujours être bonne et dévouée.

Dans les difficultés de la vie, elle doit se faire remarquer par son amour de la conciliation. Du reste, il est tellement dans le caractère de la femme d'être indulgente, d'aimer à pallier les torts, qu'on éprouve un sentiment pénible quand on la voit exciter au lieu de calmer.

Soyons donc, dans nos familles, l'anneau qui lie, la voix qui console, le bras qui soutient. Ainsi, nous serons heureuses et nous aurons rendu heureux tous ceux qui nous entourent. Elle avait donc bien raison, la femme d'esprit distingué et de grand cœur qui écrivait : " Etant enfant, je m'emparais de tous les poulets boiteux ; faire du bien, soulager, est une jouissance intime, la moelle du cœur d'une femme ".

VICTORIA CHANFRAY.

(1) Reproduit de *L'Ecole Française*.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

#### CATECHISME

#### CHAPITRE QUATORZIÈME

##### *Du Baptême (1)*

170. Q. Combien y a-t-il de sortes de baptêmes ?

R. Il y a *trois sortes* de baptême : le baptême d'eau, le baptême de désir et le baptême de sang.

— Il y a trois sortes de baptêmes mais il n'y a pas trois sacrements de baptême, car le baptême d'eau est seul un sacrement. Le baptême de sang et le baptême de désir sont des moyens de le remplacer lorsqu'on ne peut le recevoir.

171. Q. Qu'est-ce que le baptême d'eau ?

R. Le baptême d'eau est celui qui se donne en versant de l'eau naturelle sur la tête de la personne à baptiser en disant en même temps : " Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit."

172. Q. Quand on ne peut pas recevoir le baptême d'eau, peut-on y suppléer par le baptême de désir ?

R. Oui, quand on ne peut pas recevoir le baptême d'eau, *on peut y suppléer* par le désir de le recevoir quand on pourra, avec le regret sincère des fautes qu'on a commises, et la résolution d'observer la loi de Dieu.

— On peut y suppléer signifie : on peut le remplacer.

C'est ce désir ardent d'être baptisé quand on est en danger de mort et qu'on est dans l'impossibilité de recevoir le sacrement de baptême, que l'on nomme baptême de désir.

On appelle ce baptême un désir parce qu'il purifie du péché originel comme le baptême d'eau.

173. Q. Qu'est-ce que le baptême de sang ?

R. Le baptême de sang est le *martyre* enduré pour la foi de Jésus-Christ, ou pour quelque vertu chrétienne, avec un sincère regret de ses péchés.

— On appelle martyre la mort endurée pour Jésus-Christ ou pour la religion. Un petit enfant ou une grande personne qui ne pourraient pas être baptisés et que l'on mettrait à mort en haine de Jésus-Christ iraient donc au ciel, car la mort qu'ils souffriraient pour le bon Dieu leur effacerait le péché originel.

174. Q. Les baptêmes de désir et de sang produisent-ils les mêmes effets que le baptême d'eau ?

R. Les baptêmes de désir et de sang rendent *capable d'entrer dans le ciel*, mais ils n'impriment pas de caractère.

— Les baptêmes de désir et de sang rendent capable d'entrer dans le ciel parce qu'ils effacent le péché originel.

Il faut remarquer que le vif désir d'être baptisé n'efface le péché originel que si celui qui a ce désir vient à mourir sans pouvoir être baptisé. Une personne qui, étant en danger de mort, aurait un très grand désir d'être baptisée, devrait donc recevoir le sacrement de baptême si elle venait à recouvrer la santé et qu'il lui fût possible de recevoir le baptême d'eau.

E. LASFARGUES,

*Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.*

(1) Extrait de l'*Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. l'abbé E. Lasfargues, prêtre, de Saint-Vincent-de-Paul. En vente chez tous les libraires.—25 centims.

## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ÉLÉMENTAIRE

## GRAMMAIRE PRATIQUE

**XXVII. Les modes du verbe.—L'Impératif.**—La seconde manière d'exprimer l'action c'est de commander, ou simplement de demander, ou même de prier qu'elle se fasse :

*Reste* ici : je te défends de sortir.

*Pars, cours vite* : on t'attend.

*Regardez* cette fleur et *respirez* son parfum, je vous prie.

*Accordez-moi* cette faveur ; je vous le demande en grâce.

Le mode qui sert à exprimer le commandement impérieux, la demande ou la prière, se nomme *impératif*.

Dans les exemples qui précèdent : *reste, pars, cours, regardez, respirez, accordez*, sont des verbes à l'impératif.

Ceci est très-simple ; mais faisons une remarque. On ne se commande pas à soi-même ; on ne se prie pas non plus ; il était donc inutile d'avoir une forme pour la première personne à l'impératif. Aussi il n'y en a pas, du moins au singulier. Mais l'impératif a une première personne au pluriel, et cela se comprend ; quand on est plusieurs, on peut se demander les uns aux autres de faire quelque chose en commun, comme l'indiquent les mots suivants :

*Allons* ;—c'est à dire : je demande que nous allions tous.

*Chantons* ;—c'est à dire : je demande que nous chantions tous.

On peut également commander à celui ou à ceux à qui l'on parle ; il en résulte qu'il y a à l'impératif une seconde personne au singulier et au pluriel.

Lis — Lisez  
Dors — Dormez

Peut-on aussi adresser un commandement ou une demande à la troisième personne ? Réfléchissez... Evidemment non, puisque ce n'est pas à cette personne-là que l'on parle ; on parle d'elle, mais on ne s'adresse pas à elle. Si on lui commandait quelque chose, on lui parlerait, alors elle ne serait plus la troisième personne, elle serait la seconde.

Puisqu'on ne peut pas commander à la troisième personne (1), il n'y a pas de troisième personne au mode impératif.

Voici comme exemple l'impératif du verbe *Marcher* :

## SINGULIER

1<sup>re</sup> personne —  
2<sup>e</sup> " marche.  
3<sup>e</sup> " —

## PLURIEL

1<sup>re</sup> personne : marchons.  
2<sup>e</sup> " marchez.  
3<sup>e</sup> " —

Remarquons, mes enfants, qu'on ne met pas de pronom personnel avant le verbe à l'impératif ; la terminaison suffit pour faire connaître si la personne à qui l'on adresse l'ordre, ou la prière, est la première ou la seconde, au singulier ou au pluriel.

Viens, mon fils.—Accourez tous, enfants ; dansons une ronde.

Raconte ton histoire, vieillard ; et nous tous, écoutons.

(1) Directement.

## QUESTIONS ET EXERCICES

Comment nomme-t-on le mode du verbe qui exprime un commandement ou une prière ?

Pourquoi le verbe n'a-t-il pas de première personne au singulier du mode impératif ?

Pourquoi a-t-il une première personne au pluriel ?

Met-on les pronoms personnels avec le verbe à l'impératif ?

Qui fait reconnaître la personne ?

Indiquer les verbes au mode impératif dans les phrases suivantes :

Jolie petite mouche dorée, bourdonne ton doux chant de joie ; le soleil est beau, l'air est tiède ; voltige des fleurs odorantes aux blancs rideaux de la fenêtre ; Louise ne te poursuivra pas, elle ne t'arrachera pas les ailes.—Tenez, mes petits amis, examinez bien cette carpe, vous aurez une idée de la forme générale des poissons.—Approche, regarde ! là, sous le buisson, vois-tu ce joli insecte ? Tâche de t'en emparer, mais ne lui fait pas de mal.—Réponds-moi, dit la mère, et prouve-moi, si vous le pouvez, que vous n'avez pas pu faire autrement.—Arrachez, brisez, mettez tout en pièces, cria le comte, nous verrons si quelqu'un osera s'opposer à mes ordres !—Grâce ! seigneur, s'écria le paysan, épargnez la cabane du pauvre ; ne dévastez pas sa moisson ; ne dispersez pas son troupeau !

Mettez au mode impératif les phrases suivantes :

Nous cherchons des bluets dans les blés, nous cueillons des pâquerettes parmi les herbes de la prairie.—Vous choisirez un modèle parmi ces jolis dessins.—Tu courras au-devant de notre oncle, tu lui porteras cette lettre.—Nous marchons le long de la haie et nous sautons le ruisseau.—Nous choisissons les branches d'osier les plus flexibles, et nous tressons de rustiques corbeilles.—Nous en doublerons l'intérieur de verdure, et nous y déposerons les beaux fruits.

Indiquer le sujet et l'objet de l'action dans les phrases précédentes.

## Orthographe et Grammaire

## DICTÉES

## I

Je cherchais un *bijou*, nous cherchions des bijoux. J'élevais un cheval, nous élevions des chevaux. J'allumais le fanal. Je plantais un chou. J'enfonçais un clou. Je saluais l'amiral. J'achetais un verrou. Je dépensais un sou. Je guettais le signal. Je cherchais le maréchal. Je chassais le hibou. Je visitais l'arsenal.

EXERCICES.—Conjuguez oralement plusieurs verbes réguliers en *er*, au présent. Copier la dictée au pluriel.—Dites ce que vous entendez par un *bijou*, un *fanal*, un *amiral*, un *verrou*, un *arsenal*.

## II

## LE PERROQUET

Il récréé, il distrait, il amuse ; dans la solitude, il tient compagnie ; dans la conversation, il est interlocuteur, il répond, il appelle, il accueille ; il jette l'éclat des ris ; il exprime l'accent de l'affection ; il est grave et sentencieux ; ses petits mots égayent.

BUFFON.

EXERCICES.—Dites ce que vous savez du perroquet.—Analyser les verbes.—Qu'est-ce qu'un interlocuteur ?—Construire ou copier dix courtes phrases renfermant un adjectif qualifiant deux noms de différents genres.

## III

## L'EAU POTABLE

L'eau est nécessaire à la vie des hommes, des animaux et des plantes. Les pays où l'eau manque sont des déserts inhabitables. Beaucoup de villes sont bâties près des sources et des rivières. L'eau que nous buvons, eau de pluie, eau de source, de puits, de rivière, s'appelle eau potable.

EXERCICES.—Relever : 1° les noms au singulier ; 2° les noms au pluriel.—Comment peut-on sortir l'eau d'un puits ?

## IV

## L'EAU DE LA MER

L'eau salée de la mer n'est pas de l'eau potable. Toutes les eaux douces ne sont pas bonnes à boire. Pour que l'eau soit bonne, il faut qu'elle contienne de l'air et un peu de chaux, mais pas en trop grande quantité. L'eau contient souvent des matières nuisibles ; il faut alors la filtrer dans des pierres à filtre.

QUESTIONS ET EXERCICES.—Que signifie le mot *potable* ? (qu'on peut boire).—Où trouve-t-on les *eaux douces* ?—Qu'appelle-t-on *eaux vives* ? *eaux minérales* ?—Qu'est-ce que la *chaux* ? la *chaux vive* ? la *chaux éteinte* ?—Trouvez un homonyme de *chaux*. (chaud).—*Filtrer* : filtrer de l'eau c'est la faire passer dans un *filtre* où elle se clarifie et où elle dépose les matières nuisibles. Trouver le nom correspondant de tous les adjectifs contenus dans la dictée.

## V

## LE PETIT OISEAU

Je suis le petit oiseau des bois. J'ai deux pattes et deux ailes que Dieu m'a données pour sauter et voler. Il a placé également du noir sur ma tête, du blanc sous ma gorge, du gris sur mon dos. Il m'a dit enfin : " Egaye les buissons par tes chants, happe les petits moucherons, détruis les vers et les insectes et protège la récolte du laboureur."

EXERCICES.—Souligner les adjectifs démonstratifs.—Faire employer devant trois noms de chaque genre, de chaque nombre, les adjectifs démonstratifs.—Conjuguer *détruire* et *conduire* en ajoutant deux compléments.

## COURS MOYEN

## Exercices de langage

INVENTION.— Les fruits à *noyau* que je connais sont la pêche, l'abricot, la prune...  
Les fruits à *pépins* que j'ai déjà vus sont le raisin, la groseille, la pomme...  
Les fruits qui ressemblent à la noix sont la noisette, l'amande...  
Les fruits des contrées lointaines qu'on m'a montrés sur une image sont l'ananas, la noix de coco, la banane...

ELOCUTION.— Si vous aviez un chien, comment l'appelleriez-vous ?

Noiraud, Tibi, Pataud, Carlo.

Qu'en feriez-vous ?

Je ferais de longues courses avec mon chien. Je lui ferais porter mes jouets...

Où le logeriez-vous ?

Je le mettrais dans une niche, ... dans la grange, ... dans la cour, etc...

Que lui donneriez-vous à manger ?

Du pain, de la viande, des os...

GRAMMAIRE.— *Revision des verbes.*

Que peut faire un chien ?  
 Aboier, courir, sauter...  
 Que peut faire un cheval ?  
 Galoper, trotter, hennir, frapper...  
 Que peut faire un hanneton ?  
 Voler, bourdonner, dévorer les feuilles...

ORTHOGRAPHE.— *Expliquez les mots* : mastic, monastère, jasmin, bascule, pastèque, catastrophe, cataracte, facture, hamac, sac, bac, cognac.

*Copier les phrases* : Lotis a une casquette noire. J'admire la cascade. Je ferai un bouquet de jasmin. Pauline a entendu la messe.

RÉCITATION :

LE GROSEILLIER

Dans une haie, au bord d'un grand chemin,  
 Un groseillier croissait, sans soin et sans culture ;  
 A peine montrait-il quelque peu de verdure ;  
 Mais pour du fruit, pas plus que sur la main.  
 Un jardinier le vit, le mit dans son jardin,  
 Dont la terre était préparée ;  
 Taille, labours, engrais, et tout ce qui s'ensuit,  
 Rien ne fut épargné ; dès la première année,  
 Le groseillier fut tout couvert de fruit.

VITALIS.

## Orthographe, Élocution et Grammaire

### DICTÉES

#### I

#### LA SOURCE

Son eau fraîche et pure s'échappait d'entre deux rochers disjoints (1) et remplissait un petit bassin creusé dans le roc, puis débordant (2) elle coulait entre les herbes et formait un faible (3) ruisseau qui (4) se perdait un peu plus loin. Un grand arbre aux branches touffues (5) y donnait une ombre agréable en été. Pendant la saison (6) des travaux champêtres, les moissonneurs venaient y remplir leur cruche (7) ; ils s'asseyaient auprès à l'heure des repas et s'y reposaient un instant. A toute heure du jour, les oiseaux s'y rendaient, et, après avoir plongé leur bec dans l'eau limpide, ils regagnaient le bois voisin.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Disjoints* : qui se sont séparés : le préfixe *dis* marque l'idée d'une *division*, soit en deux, soit en plusieurs parties.—2. *Débordant* : marque l'action, donc participe présent ;—quand un mot terminé par *ant* est-il adjectif verbal ?—3. *Faible* : un ruisseau qui a peu d'eau et est peu rapide.—4. *Qui* : quelle est la fonction de ce pronom ? (sujet de *se perdait*) ;—son antécédent ? (*ruisseau*) ;—fonction *ruisseau* ? (complément direct de *formait*).—5. *Touffues* : nombreuses et bien garnies de feuilles.—6. *Saison* : époque où se font certains travaux.—7. *Cruche* : vase de terre à anse, à large ventre et à col étroit.—8. *Asseyaient* : ce verbe est très irrégulier, le faire conjuguer dans tous ses temps (Rem. au futur et au conditionnel, il fait : j'*assièrai* ou j'*asseyerai* ou j'*assoirai* ;—prés. du subj., que j'*asseye* ou que j'*assoie*).

L'ANALYSE LOGIQUE DE LA DERNIÈRE PHRASE : *A toute heure du jour, les oiseaux s'y rendaient, et, après avoir plongé leur bec dans l'eau limpide, ils regagnaient le bois voisin.*

Deux verbes à un mode personnel, *se rendaient, regagnaient* : deux propositions.

1. En détruisant l'inversion, on a : *les oiseaux s'y rendaient à toute heure du jour*, proposition principale.—Sujet, *les oiseaux*, s. s. et incomp. ;—Verbe, *étaient* ;—attribut, *rendant*, s. et comp., a pour compl. dir., *se* et pour compléments circonstanciels *y* et *à toute heure du jour*.

2. *et ils regagnaient le bois voisin, après avoir plongé leur bec dans l'eau limpide* : principale coordonnée.—Sujet, *ils* ;—verbe, *étaient* ;—attribut, *regagnant*, simp. et comp. a pour compl. dir., *de bois voisin*, et pour compl. cir., *après avoir plongé leur bec dans l'eau limpide*.

## II. ANALYSE GRAMMATICALE DE LA MÊME PHRASE :

<i>Toute</i> .....	adj. ind., f. s. détermine heure.
<i>heure</i> .....	n. c., f. s., compl. circonst. de <i>se rendaient</i>
<i>jour</i> .....	n. c., m. s., compl. déterm. de <i>heure</i> .
<i>y</i> .....	adverbe, modifie <i>se rendaient</i> .
<i>après</i> .....	préposition, unit <i>regagnaient</i> , ou complément circonstanciel <i>avoir plongé</i> ....
<i>avoir plongé</i> .....	verb. act., inf. passé, prem. conj., compl. circonst. de <i>regagnaient</i> .
<i>leur</i> .....	adj. poss., m. s., déterm. <i>bec</i> .
<i>bec</i> .....	n. c., m. s., compl. dir. de <i>avoir plongé</i> .
<i>eau</i> .....	n. c., f. s., compl. indir. de <i>avoir plongé</i> .
<i>regagnaient</i> .....	verbe tr. ou act. .... imparf. de l'ind.
<i>bois</i> .....	n. c., m. s., compl. dir. de <i>regagnaient</i> .

## II

## LA MODESTIE

La modestie est une excellente qualité, et une de celles qui, généralement, accompagnent le vrai mérite ; elle gagne et captive les esprits des hommes, comme, d'autre part, rien n'est plus choquant et repoussant que la présomption et l'impudence. Nous ne pouvons estimer un homme qui toujours se loue et dit du bien de lui, et qui est le héros de sa propre histoire. Au contraire, un homme qui s'efforce de cacher son mérite, qui met celui des autres en pleine lumière, qui ne parle que peu de lui-même et le fait avec modestie, un tel homme fait une impression favorable sur l'esprit de ses auditeurs, et gagne leur affection et leur estime.

EXERCICES.—*Captiver*, au sens propre, retenir prisonnier ; au figuré, séduire, attirer, soumettre, maîtriser : *Cet enfant est difficile à captiver*.—*Impudence*, manque de ce qui fait la bonne honte, un impudent est celui qui ne craint rien, qui a perdu toute honte.—*Mettre en lumière*, faire ressortir, chercher à montrer et à faire apprécier.

—Mots de la même famille que *captiver* : captivité, captif, capture, capturer, capter, captation, captieux.—*Auditeur* : auditoire, audition, auditif, audience.—Trouver des homonymes : *Héros*, nom donné dans l'antiquité à celui que l'on disait fils d'un dieu ; *Héraut*, celui qui annonce ; *Hérault*, département français.

## III

## LA CAMPAGNE AU DÉGEL

Au dehors, tout était *morne*. Du ciel de plomb la *pluie* tombait par torrents et fouettait les vitres avec rage. Dans les champs, les taches de neige *alternaient* avec les flaques d'eau *ridées* par le vent. Les chemins étaient remplis de boue et de glace *couverte* de fumier. Aucun signe de vie, *sauf* des bandes de corneilles qui se disputaient bruyamment les *immondices accumulées* pendant l'hiver. *Rien de moins pittoresque* et de moins poétique que nos campagnes canadiennes pendant le dégel. La nappe blanche qui couvrait la terre depuis des mois est *déchirée* et souillée, tandis que le tapis *vert* du printemps ne se *dessine* pas encore.

J.-P. TARDIVEL.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Morne* : tranquille, comme mort.—Ce mot est-il toujours adjectif ? non, il est aussi employé comme nom : un *morne* est une construction massive destinée à briser les lames et faciliter l'entrée d'un port. — *pluie* : donnez l'adjectif dérivé, il y en a deux : temps *pluvieux*, eau *pluviale* ; le verbe ? *pleuvoir*.—*alternaient* : se montraient tour à tour, tantôt les *taches*, tantôt les *flaques d'eau*.—*ridées* : se rapporte à *flaques*, signifie plissées. Donnez des mots de la même famille : *ride*, *rideau*.—*couverte* : malgré *boue et glace*, ce mot se rapporte seulement à *glace*, c'est précisément le fumier qui conserve la glace, autrement ce serait de la boue partout. Donnez le verbe à l'infinitif prés. : *couvrir* ; les temps primitifs : *couvrir*, *couvrant*, *couvert*, je *couvre*, je *couvris*. — *immondices accumulées* : exprimez autrement : ordures amassées. — *Rien de moins pittoresque* : qu'est-ce que cette expression ? une proposition elliptique ; *il n'y a* est sous-entendu en avant ; ou mieux, en supprimant *de* : Rien *n'est* moins pittoresque et moins poétique... ; que signifie *pittoresque* ? agréable à voir, digne d'être peint.—*déchirée* : la neige étant comparée à une nappe, les places où elle est fondue ressemblent à des déchirures.—*vert* : donnez les homonymes : *ver*, animal ; *verre*, substance dure, transparente, et cassante ; *verré*, à boire ; *vers*, préposition ; *vers*, une ligne en poésie.—*dessine* : exprimez autrement : ne se montre pas, n'apparaît pas.

## Rédaction

### LETTRE DE JEANNETTE À GABRIELLE

CANEVAS.—Jeannette écrit à son ancienne compagne de classe... Nouvelles de la pension. Nouvelles élèves... Jeune fille aux manières exquises... Les élèves la prennent pour amie et pour modèle... Cette nouvelle amie ne fait pas oublier à Jeannette les anciennes... Finale liée avec cette idée...

Q... le 24 février 1902.

Ma chère Gabrielle,

Tu désires savoir ce qui se passe à la pension depuis ta sortie et tu me charges de te mettre au courant des petits incidents de notre vie scolaire. Je le fais bien volontiers, et je profite aujourd'hui d'un jour de congé à l'occasion de l'examen trimestriel, qui a eu lieu hier.

Nous sommes très nombreuses cette année, et il nous est venu des compagnes déjà fort avancées, cela nous a beaucoup stimulées. L'une d'elles, une petite fille d'une dizaine d'années, nous a toutes charmées par sa douceur et ses manières exquises ; jusqu'à présent, sa mère seule s'est occupée d'elle, mais la pauvre enfant a eu le malheur de la perdre, et elle avait le cœur bien gros en nous parlant de cette mère, qui était sa compagne inséparable. Une sympathie très vive m'a poussée vers elle et en peu de jours nous nous sommes liées très intimement. Ce ne sera pas seulement une amie pour moi, mais un modèle. Nous avons été singulièrement édifiées de sa piété. Et puis, quelle docilité envers ses maîtresses ! quelle exactitude à tous ses devoirs !

Quand on la félicite sur quelque chose de bien fait, elle répond : " Maman voulait que je le fisse ainsi ! " Et l'on se sent tout ému de ce souvenir qui la guide dans tous les actes de sa vie.

Néanmoins cette nouvelle amie ne possède pas mon cœur de façon à me faire oublier mes anciennes compagnes ; tu auras toujours la première place dans les affections de

Ton amie dévouée,

JEANNETTE.

## COURS SUPÉRIEUR

## EXERCICES DE VOCABULAIRE ET D'INVENTION

I.—Indiquer les diminutifs des mots suivants :

Tour, *tourelle*;—table, *tablette*;—filie, *fillette*;—maison, *maisonnette*;—herbe, *herbette*;—planche, *planchette*;—mont, *monticule*;—part, *parcelle*;—hache, *hachette*;—cloche, *clochette*;—mouche, *moucheron*;—tonneau, *tonnelet*;—os, *osselet*;—manteau, *mantelet*;—croc, *crochet*;—arc, *archet*;—agneau, *agnelet*;—bassin, *bassinnet*;—baril, *barillet*.

II.—1. A quoi servent les allumettes?—2. En quoi sont-elles?—3. Y a-t-il seulement du bois?—4. Toutes les allumettes sont-elles en bois?—5. Comment enflamme-t-on une allumette?—6. Doit-on mettre les allumettes à la bouche?—7. Y a-t-il des précautions à prendre avec les allumettes?—8. Arrive-t-il des accidents à la suite d'imprudences?—9. Donnez quelques détails, et quelques exemples à ce sujet.—10. Est-il permis aux enfants de porter des allumettes dans leurs poches?

III.—Construire de petites phrases dans lesquelles on fera entrer les expressions suivantes :

1. Aimer le prochain.—2. Faire du bien.—3. Rester debout.—4. Ouvrir la fenêtre.—5. Fermer la porte.—6. Mettre les doigts.—7. Mettre à profit.—8. Ecouter les avis.—9. Rendre service.—10. Se moquer.

CORRIGÉ.—Notre-Seigneur a dit : aimez votre prochain comme vous-mêmes ; faites du bien à ceux qui vous font du mal.—Mon enfant, restez debout en compagnie lorsque personne n'est assis.—Mon enfant, voudriez-vous ouvrir la fenêtre?—Jules, je vous ai défendu de fermer la porte.—Évitez de mettre les doigts dans la bouche, dans le nez et dans les oreilles.—Vous devez mettre à profit les conseils de votre mère.—Vous devez écouter les avis de votre maître;—Vous devez rendre service à vos camarades.—L'on doit toujours éviter de se moquer des malheureux.

IV.—Donner le contraire des mots soulignés dans le texte L'HIVER, en substituant le titre LE PRINTEMPS à la place du titre HIVER :

## L'HIVER

Le triste hiver est une saison de mort et de repos ; les premiers froids sont le signal du sommeil de la nature : tout s'anéantit ; les arbres se dépouillent de leurs feuilles, et les bocages, altristés par le silence des oiseaux, quittent leur verte parure. La sève, longtemps libre, s'arrête dans les vaisseaux et cesse de nourrir les branches ; les troupeaux regagnent leurs étables et abandonnent les campagnes ; le laboureur s'arrache au travail et quitte les travaux champêtres. Les jours sont plus courts, les nuits plus longues ; le soleil reste moins longtemps sur l'horizon et nous envoie plus obliquement sa lumière et ses rayons. Quels sombres tableaux présente alors la nature enlaidie.

L'hiver correspond à la vieillesse, dernière période de la vie. Le vieillard est triste comme lui ; il aime le repos et fuit les plaisirs ; il est malheureux parce qu'il regarde le passé.

## LE PRINTEMPS

Le gai printemps est une saison de vie et de mouvement ; les premières chaleurs sont le signal du réveil de la nature : tout renait ; les arbres se couvrent de leurs feuilles, et les bocages, égayés par le chant des oiseaux, reprennent leur verte parure. La sève, longtemps captive, circule dans les vaisseaux et va nourrir les branches ; les troupeaux quittent leurs étables et se répandent dans les campagnes ; le laboureur s'arrache au repos et retourne aux travaux champêtres. Les jours sont plus longs, les nuits plus courtes ; le soleil reste plus longtemps sur l'horizon, et nous envoie plus perpendiculairement sa lumière et ses rayons. Quels riants tableaux présente alors la nature embellie !

Le printemps correspond à l'enfance, première période de la vie. L'enfant est gai comme lui ; il aime le jeu et recherche les plaisirs ; il est heureux parce qu'il regarde l'avenir.

## Récitation

## PLUIE ET SOLEIL

Sur la pente du mal se roidir, se défendre,  
 Et, près de se donner au péché, se reprendre,  
 C'est difficile et beau. C'est ce qu'un jour on vit  
 Dans la naïveté d'un enfant tout petit.  
 " Je t'achèterai, dit sa mère à Madeleine,  
 Si d'ici jusqu'au soir je n'entends pleurs, ni cri,  
 La plus belle poupée aux yeux de porcelaine."  
 La fillette, à ces mots, saute comme un cabri,  
 Mais bondissant ainsi, Madeleine, ô misère !  
 Fait un faux pas et tombe... et la voilà pleurant !  
 " Des pleurs ! adieu poupée ! " A ce mot de sa mère,  
 L'enfant se relève en courant,  
 Et, changeant sur le champ ses larmes en sourire,  
 Elle dit : " J'ai pleuré pour rire ! "

L. RATISBONNE.

## Rédaction

*Texte.* — Il est dit dans l'Évangile que la main gauche doit ignorer le bien que fait la main droite, ce qui veut dire qu'il faut oublier les charités que l'on fait, ne pas les faire connaître, n'en jamais parler sans nécessité. Pensez-vous qu'une personne qui inscrit avec ordre et ponctualité les sommes dépensées par elle en œuvres charitables, commet une faute et va contre le précepte divin ? (Répondre brièvement).

## DÉVELOPPEMENT

Non, je ne crois pas qu'en introduisant l'ordre et le soin dans ses dépenses charitables, une personne se mette en désaccord avec le précepte divin.

Ce qui nous est interdit, c'est de nous glorifier en nous-mêmes, ou publiquement, du bien que nous faisons. Mais en inscrire le détail pour aider notre mémoire, et afin de procéder avec ordre à la bonne distribution des aumônes, cela est une bonne mesure et une sage précaution.

Quelque noble et pieux que soit le but d'une dépense, ce n'en est pas moins une dépense, parfois même un motif de privation. Il faut donc que l'ordre s'introduise, là comme ailleurs. Il faut qu'une bonne ménagère puisse s'assurer en considérant son livre de dépenses qu'elle ne s'est pas laissé entraîner par son cœur au préjudice des intérêts familiaux. Puis, cela étant examiné, eh bien ! elle oubliera en effet le bien qu'elle aura réalisé ou ne s'en souviendra que pour faire mieux encore, avec plus de clairvoyance et plus de générosité à la fois, si c'est possible.

## Orthographe, Idées et Grammaire

## DICTÉES

## I

## PATRIOTISME

Aujourd'hui nous jouissons incontestablement de plus de liberté qu'aucun peuple de l'univers. C'est à ce point que nous n'y songeons plus. C'est presque un malheur, car nous sommes exposés, à défaut d'ennemis à combattre, à diriger contre nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre une *oligarchie* méprisée. C'est là le plus grand

danger, le seul que nous *courions* aujourd'hui. Ah ! suivons donc le conseil paternel que nous donnait l'éloquent prédicateur de la St-Jean-Baptiste, lorsqu'il nous disait dans ses élans patriotiques que si les Canadiens d'aujourd'hui *allaient* se diviser, ils perdraient le fruit des labeurs du passé. Si le vent de la *discorde* se mettait à souffler parmi nous, nous ne *pourrions* continuer l'œuvre glorieuse si bien commencée. Faisons donc aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, le vœu de ne jamais *susciter* ces divisions qui absorbent un temps et des efforts qui seraient bien mieux employés aux grands intérêts que nous sommes *tenus* de servir ; qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission

“ D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse,  
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand.”

La patrie *vaut* bien le sacrifice de nos griefs personnels, de nos plaintes, de nos ambitions, de nos préférences.

J.-A. CHAPLEAU

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *n'y* : expliquez ce terme : négation [ne] qui avec [plus] forme locution adverbiale ; pronom *y* signifiant [à cela], à ce qui est dit plus haut.— [à défaut] : remplacez par un équivalent : [par manque].— [oligarchie] : gouvernement où l'autorité est entre les mains de [plusieurs] grands personnages. On dit [monarchie] quand l'autorité est entre les mains d' [un seul].— [courions] : quel mode ? subjonctif. En employant ce mode l'auteur laisse un [doute] ; il n'affirme pas absolument comme s'il employait l' [indicatif] nous [courons].— [allaient] : donnez les temps primitifs : aller ; allant ; allé ; [je vais, tu vas, il va ;] [j'allai, tu allas, il alla ;] [j'irai, tu iras, il ira]. Irrégularités : ind. prés. ils [vont] ; subj. prés., [que j'aie, que tu aies, qu'il aie, qu'ils aient].— [discorde] : donnez le contraire : [concorde] ou [accord].— [pourrions] : donnez les temps primitifs : [pouvoir ; pouvant ; pu ;] je [peux] (ou je [puis,] moins affirmatif) : [tu peux, il peut ;] [je pus, tu pus, il put,] etc. ; [je pourrai, tu pourras,] etc. Irrégularités : ind. prés., ils [peuvent] ; subj. prés., [que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions,] etc. (L'adjectif dérivé du participe présent est [puissant]).— [susciter] : faire naître, donner l'existence, faire renaître, redonner l'existence se dit en un seul mot : [ressusciter].— [tenus] : donnez un équivalent : [obligés].— [D'abattre ou d'avilir] : quand on cite des vers, on les détache du texte et on les met entre guillemets ; faire remarquer la majuscule en tête de chaque vers.— [vaut] : temps primitifs ? [valoir ; valant ; valu] ; [je vau, tu vau, il vaut ;] [je valus, tu valus,] etc. ; [je vaudrai, tu vaudras,] etc. Irrégularité : subj. prés. [que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, qu'ils valent] (L'adjectif dérivé du participe présent est [vaillant]).

ANALYSE.— Qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission

“ D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse,  
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand.”

Quatre propositions complétives. (La principale *je souhaite* est sous-entendue).

1° *Qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens*, complétive directe de *souhaite* (sous-entendu).

2° *Qui se donne pour mission d'abattre ou d'avilir et de faire petit ce*, complétive déterminative de *gens*.

3° *Qui les dépasse*, compl. déterm. de *front*.

4° *Que Dieu voulait grand*, compl. déterm. de *ce*.

*Qu'il n'y ait*, impersonnel qu'on doit remplacer par *qu'on ne trouve* ; Le véritable sujet est *gens* : *Que jamais parmi nous ne se trouvent de ces gens*.

*Qu' (que)*, conjonction rattache la proposition à la principale sous-entendue, *je souhaite*.— *se*, pron. pers., 3e pers. pl., compl. indir. de *donnent*.— *mission* compl. dir. (malgré *pour* qui est euphonique) de *donnent* : qui se donnent *mission*.— *abattre, avilir*, compl. déterm. de *mission*.— *qui*, pron. rel., 3e pers. sing., sujet de *dépasse*.— Ce pronom fait eu même temps le rôle de conjonction pour rattacher la proposition complétive au mot *front*.— *faire*, compl. déterm. de *mission*.— *petit*, adj. qual., compl. qualificatif de *ce*.— *que* pron. rel. 3e pers. sing. compl. dir. de *voulait*.— *grand*, compl. qualific. de *que*.

## II

## SOYONS FIERS DE NOTRE ORIGINE

Nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance pour l'avenir : nous, Canadiens-Français, nous, les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une nation. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre patrie.

Le Canadien-Français qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire une auréole aussi glorieuse et aussi pure ; beaucoup, au contraire, ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St-Laurent. Nous devons donc, Canadiens-Français, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont encore sans doute réservées.

MGR LAFLÈCHE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Martyrs* : donnez le féminin : *martyre*. Quand écrit-on *martyre* au masculin ? quand ce mot signifie le supplice.—*Sommes* : quel est le sujet ? nous, Canadiens-Français... nous, descendants... nous. Il y a double pléonasme.—*purifiée, sanctifiée* : expliquez l'accord : auxiliaire *avoir*, compl. dir. *que* (antéc. *terre*) précède.—*héros* : hommes qui ont accompli des actes remarquables de bravoure ou de dévouement, donnez le féminin : *héroïne* ; l'adjectif ? *héroïque*. L'h est aspirée dans *héros*, muette dans les dérivés. Donnez un homonyme : *héraut*, celui qui proclame solennellement une ordonnance, une loi, une décision, etc., au nom de l'autorité.—*Conquis, défendu, conservé* : accord avec ? *que* (antéc. *sol*) qui précède.—*aperçoivent* : donnez des verbes commençant par *ap* et n'ayant qu'un seul *p* : *apaiser, apitoyer, aplanir, aplatir, apostasier, apostiller*.—*aurore* : qu'est-ce que l'aurore de l'histoire ? le commencement, les premiers temps ; comme l'aurore (au sens propre) est le commencement du jour.—*ont* : quel est le sujet ? *nations* sous-entendu après *beaucoup*.—*territoire* : étendue de terre soumise à une même juridiction comme un royaume, une province, un comté, une paroisse, etc. Donnez des mots de la même famille : *terre, terrain, terrier, terroir, attérir*, etc.—*salubrité climatérique* : qualité d'un climat bon pour la santé.—*inférieures* : pourquoi au féminin pluriel ? attribut de *fertilité, salubrité, richesses*.—*Providence* : prend une majuscule lorsqu'il désigne Dieu lui-même.—*servis* accord avec son compl. dir., nous.—*reposent* : le sujet ? *cendres* placé après par inversion.

ANALYSE.—Beaucoup de nations ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St-Laurent.

Trois propositions :

- 1° Une principale : Beaucoup de nations ont en partage un territoire
- 2° Une complétive déterminative de *territoire* : dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce.
- 3° Une complétive déterminative de *inférieures* : qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St-Laurent.

*Beaucoup de*, adv. (employé comme adj. indéf.), déterm. *nations*.—*partage*, compl. circ. de manière de *ont*.—*dont*, pron. rel., 3e pers. sing., compl. déterm. de *fertilité, salubrité et richesses*.—*grandement*, adv. compl. circ. de *inférieures*.—*ce*, pron. dém., compl. indir. de *inférieures*.—*qu'* (que antéc. *ce*) pron. rel., 3e pers. sing., compl. dir. de *offre*.—*vallée*, suj. de *offre*.—*St-Laurent*, n. pr., compl. déterm. de *vallée*.

## III

## L'ENFANT PRODIGE

La parabole (1) de l'enfant prodigue (2) est la plus belle et la plus touchante leçon de clémence (3) paternelle que l'homme ait jamais reçue (4). Mais, même pour le peuple (5) de Dieu, cette leçon était toute (6) nouvelle. Les pères, dans l'Ancien Testament (7), n'ont pas la tendresse du père de l'enfant prodigue. Abraham va

chercher dans le désert (8) le lieu marqué de Dieu, où il doit immoler son fils ; il marche pendant trois jours et, pendant ces trois jours, il ne se trouble et ne s'attendrit pas. Jephthé (9) sacrifie (10) sa fille au vœu (11) qu'il a fait au Seigneur

Dans ces (12) sacrifices, que les chefs du peuple de Dieu ont accomplis (13) sans murmurer, la foi domine la tendresse paternelle et le père disparaît dans le croyant. Le père de l'enfant prodigue est à la fois juste et clément : juste, puisque son fils pleure sur ses fautes ; clément, puisque pour pardonner il n'a pas besoin de l'aveu (14) du péché.

SAINT-MARC GIRARDIN.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Parabole* : récit allégorique qui se rapproche d'un fait réel ; — de même famille : *hyperbole*, *symbole* ; — où se trouve la parabole de l'enfant prodigue ? Quel en est le sens ? — 2. *Enfant prodigue* : celui qui dissipe son bien en excessives et folles dépenses. — 3. *Clémence* : vertu qui consiste à pardonner les offenses et à modérer les châtements. — 4. *Ait reçue* : pourquoi e ? Quel temps ? — 5. *Peuple de Dieu* : les Juifs. — 6. *Toute* : qu'est-il ? (adverbe, varie par euphonie). — 7. *Ancien Testament* : les livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ. — 8. *Désert* : chercher et définir les mots dérivés. — 9. *Jephthé* : juge d'Israël, délivra les Hébreux du joug des Ammonites. — 10. *Sacrifie* : suivant quelques auteurs. Jephthé immola sa fille ; d'après le sentiment le plus probable, il la consacra au service de Dieu. — 11. *Vœu* : promesse faite à Dieu par laquelle on s'engage à quelque chose que l'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. — 12. *Pourquoi ces ?* Emploi de *ces*. — 13. *Ont accomplis* : pourquoi s ? Énoncez la règle. — 14. *Aveu* : action d'avouer, de confesser.

ANALYSE : la dernière phrase de la dictée.

Cette phrase renferme cinq propositions.

La 1<sup>re</sup>, le *père de l'enfant prodigue*, etc., est une proposition principale.

La 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>, *il est juste, il est clément*, sont aussi principales et de plus elliptiques : le sujet et le verbe sont sous-entendus.

La 3<sup>e</sup>, *puisque son fils pleure sur ses fautes*, est complétive circonstancielle de *il est juste*.

La 5<sup>e</sup> : *puisque pour pardonner...*, etc., est complétive circonstancielle de *il est clément*.

II

*Père*, sj. de *est*. — *De* prép. unit à *père* le comp. dét. *enfant*. — *Prodigue*, adj. qualifie *enfant*. — *A la fois*, loc. adv., modifie *juste* et *clément*. — *Juste*, adj. qual. attr. de *il s.-e.* — *Puisque*, conj. lie la 3<sup>e</sup> prop. à *il est juste* dont elle est un c. cir. — *Son*, adj. poss. m. s. dét. *fiils*, sj. de *pleure*. — *Pleure*, v. n. — *Sur*, prép. unit à *pleure* le c. ind. *fautes*. — *Ses*, adj. poss. f. pl. dét. *fautes*. — *Clément*, adj. qual. m. s. attr. de *il s.-e.* — *Pour*, prép. unit à *n'a pas besoin* le c. ind. *pardonner*. — *A*, v. act. — *Ne pas*, loc. adv. modifie *a*. — *Besoin*, n. c. m. s. c. dir. de *a*. — *De*, prép. unit à *besoin* le c. dét. *aveu*. — *Du*, art. contr. mis pour *de le*..... — *Péché*, n. c. m. s. c. dét. de *aveu*.



## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Combien font :

8 et 1 ?	8 et 11 ?	8 et 21 ?	8 et 31 ?	8 et 41 ?	8 et 51 ?
8 et 3 ?	8 et 13 ?	8 et 23 ?	8 et 33 ?	8 et 43 ?	8 et 53 ?
8 et 5 ?	8 et 15 ?	8 et 25 ?	8 et 35 ?	8 et 45 ?	8 et 55 ?
8 et 7 ?	8 et 17 ?	8 et 27 ?	8 et 37 ?	8 et 47 ?	8 et 57 ?
8 et 9 ?	8 et 19 ?	8 et 29 ?	8 et 39 ?	8 et 49 ?	8 et 59 ?
8 et 2 ?	8 et 12 ?	8 et 22 ?	8 et 32 ?	8 et 42 ?	8 et 52 ?
8 et 4 ?	8 et 14 ?	8 et 24 ?	8 et 34 ?	8 et 44 ?	8 et 54 ?
8 et 6 ?	8 et 16 ?	8 et 26 ?	8 et 36 ?	8 et 46 ?	8 et 56 ?
8 et 8 ?	8 et 18 ?	8 et 28 ?	8 et 38 ?	8 et 48 ?	8 et 58 ?

Pierre avait 19 billes ; son père, pour le récompenser, lui en donne encore 54. Combien en a-t-il maintenant ?

Dans une classe composée de 3 divisions, le maître a distribué 12 bons points à la 1<sup>ère</sup> division, 15 à la 2<sup>ème</sup> division et 19 à la 3<sup>ème</sup>. Combien a-t-il distribué de bons points en tout dans l'école ?

Un mécanicien a gagné dans 5 mois : le 1<sup>er</sup> mois, \$69 ; le 2<sup>e</sup>, \$87 ; le 3<sup>e</sup>, \$68 ; le 4<sup>e</sup>, \$72, et enfin le 5<sup>e</sup>, \$93. On demande ce qu'il a gagné en tout ?

Louis avait 59 bons points ; par sa mauvaise conduite, il en a perdu 12. Combien lui en reste-t-il ?

Si une marchandise coûte \$124 et qu'on la revende \$149, quel bénéfice fait-on ?

Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492. En 1901, depuis combien d'année l'Amérique était-elle découverte ?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION  
ET DE DIVISION

34. Un père de famille gagne 90 cts par jour. Il veut économiser \$50 par an : il se repose le dimanche et 8 jours de fête ; combien peut-il dépenser par jour ?

*Solution* :  $365 - (52 + 8) = 305$  jours de travail. Il gagne par an  $90 \text{ cts} \times 305 = \$274.50$  : il peut donc dépenser par an  $\$274.50 - \$50 = 224.50$ , et par jour  $\$224.50 \div 365 = 61 \text{ cts}$ . Rép.

35. Une famille composée de 6 personnes gagne en moyenne \$1.75 par jour, et travaille 304 jours dans l'année ; à la fin de l'année on met \$16 à la caisse d'épargne sur la tête de chacun de ses membres ; on demande à combien s'est élevée la dépense journalière ?

*Solution* :—La famille gagne  $\$1.75 \times 304 = \$532$  ; elle dépense donc par an  $\$532 - (6 \times \$16) = \$436$ , et par jour  $\$436 \div 365 = \$1.19$ . Rép.

36. Une marchande achète 15 douzaines de pêches à 24 cts. la douzaine. On lui donne la treizième par-dessus la douzaine. Après en avoir offert gratuitement 10 à des personnes malades, elle vend le reste 3 cts. pièce. Quel est son bénéfice ?

*Solution* :—La marchande achète ses pêches  $24 \text{ cts.} \times 15 = \$3.60$ . Elle en reçoit  $13 \times 15 = 195$ . Elle en vend  $195 - 10 = 185$ ; donc elle en retire  $185 \times 3 \text{ cts.} = \$5.55$ . Bénéfice :  $\$5.55 - \$3.60 = \$1.95$ . Rép.

37. Le 1er mars, on achète 148 verges d'étoffe à 55 cts la verge; 15 jours plus tard la même étoffe a baissé de 4 cts par verge, et on en achète alors 200 verges. On veut revendre le tout au détail et au même prix, en gagnant \$11. Quel doit être le prix d'une verge ?

*Solution* :—Le premier achat revient à  $55 \text{ cts} \times 148 = \$81.40$ ; le deuxième revient à  $51 \text{ cts} \times 200 = \$102$ . Le coût total est :  $\$81.40 + \$102 = \$183.40$ . On doit donc vendre le tout  $\$183.40 + \$11 = \$194.40$ . Le prix d'une verge sera de  $\$194.40 \div 348 =$  presque 56 cts. Rép.

## FRACTIONS

## 6e LEÇON

Tracez sur vos ardoises une ligne, divisez-la en 8 parties égales; au-dessous de chaque partie écrivez en mots et en chiffres le nom que vous lui donnez, à l'extrémité de la ligne, indiquez combien il y a de parties dans la ligne.

$\frac{1}{8}$ ième							
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Dans toute la ligne il y a huit huitièmes.

QUESTIONS.—Que forme 1 partie de la ligne? Que forment 2 parties? 3 parties? 4 parties? 5 parties? 6 parties? 7 parties? 8 parties?

Dans  $\frac{1}{8}$  de 16 pommes combien de pommes? Dans  $\frac{2}{8}$  combien? Dans  $\frac{3}{8}$  combien? Dans  $\frac{4}{8}$  combien? Dans  $\frac{5}{8}$  combien? Dans  $\frac{6}{8}$  combien? Dans  $\frac{7}{8}$  combien? Dans  $\frac{8}{8}$  combien?

Dans 1 jour combien d'heures? (24) Dans  $\frac{1}{8}$  de jour combien d'heures? Dans  $\frac{2}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{3}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{4}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{5}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{6}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{7}{8}$  combien d'heures? Dans  $\frac{8}{8}$  combien d'heures?

Un homme perd les  $\frac{3}{8}$  de son argent; il lui reste \$20. Combien avait-il d'argent avant d'en avoir perdu? Combien en a-t-il perdu?

(*Solution au moyen d'une ligne.*)

Je trace une ligne qui représente la somme qu'il avait tout d'abord. Je divise cette ligne en 8 parties égales, parce que dans le problème il s'agit de huitièmes. Sur cette ligne j'indique la partie qui représente ce qui a été perdu, ainsi que la partie qui représente ce qui reste :

L'argent qui reste = \$20					L'argent perdu		
1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4	1 p. = \$4

Les 5 parties qui restent = \$20  
1 partie = \$4

Les 8 parties qu'il avait =  $8 \times \$4 = \$32$

Les 3 parties perdues =  $3 \times \$4 = \$12$

Un cultivateur achète un nombre de moutons égal aux  $\frac{5}{8}$  de ce qu'il avait. Après cet achat il constate qu'il a en tout 39 moutons. Combien en avait-il avant d'en avoir acheté? Combien en a-t-il acheté? (*Solution au moyen d'une ligne.*)

Je tire une ligne qui représente le nombre de moutons qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en 8 parties égales; je prolonge la ligne de 5 parties, égales aux  $\frac{5}{8}$  de la ligne primitive; ce prolongement représente l'augmentation du troupeau, due à l'achat d'un nombre de moutons égal aux  $\frac{5}{8}$  du troupeau primitif :

Ce qu'il avait tout d'abord

1 p. = 3							
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Ce qu'il a acheté

1 p. = 3	Le tout = 39.				
----------	----------	----------	----------	----------	---------------

Les 8 parties qu'il avait + 5 parties achetées = 13 parties = 39 moutons.

1 partie =  $39 \div 13 = 3$

Les 8 parties qu'il avait =  $8 \times 3 = 24$

Les 5 parties qu'il acheta =  $5 \times 3 = 15$

Tirez sur vos ardoises 5 lignes d'égale longueur. Divisez la première en 2 parties égales, la deuxième en 4 parties, la troisième en 8 parties, la quatrième en 3 parties, la cinquième en 6 parties; au-dessous de chaque partie écrivez le nom que vous lui donnez; à l'extrémité de chaque ligne, indiquez combien il y a de parties dans la ligne.

une demie = $\frac{1}{2}$				une demie = $\frac{1}{2}$			
un quart = $\frac{1}{4}$		un quart = $\frac{1}{4}$		un quart = $\frac{1}{4}$		un quart = $\frac{1}{4}$	
$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième	$\frac{1}{8}$ ième
un tiers = $\frac{1}{3}$			un tiers = $\frac{1}{3}$			un tiers = $\frac{1}{3}$	
$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	$\frac{1}{6}$ ième	

Faites examiner les lignes par les élèves et faites trouver par les élèves eux-mêmes les réponses aux questions suivantes :

Laquelle des deux fractions  $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{1}{3}$  est la plus grande? De  $\frac{1}{2}$  ou de  $\frac{1}{4}$ ? De  $\frac{1}{2}$  ou de  $\frac{1}{6}$ ? De  $\frac{1}{2}$  ou de  $\frac{1}{8}$ ?

Laquelle des deux fractions  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{1}{4}$  est la plus grande? De  $\frac{1}{3}$  ou de  $\frac{1}{6}$ ? De  $\frac{1}{3}$  ou de  $\frac{1}{8}$ ?

Laquelle des deux fractions  $\frac{1}{4}$  ou  $\frac{1}{6}$  est la plus grande ? De  $\frac{1}{4}$  ou de  $\frac{1}{8}$  ?

Laquelle des deux fractions  $\frac{1}{6}$  ou  $\frac{1}{8}$  est la plus grande ?

Combien y a-t-il de  $\frac{1}{4}$  dans  $\frac{1}{2}$  ? De  $\frac{1}{6}$  dans  $\frac{1}{2}$  ? De  $\frac{1}{8}$  dans  $\frac{1}{4}$  ? De  $\frac{1}{3}$  dans  $\frac{1}{2}$  ? De  $\frac{1}{6}$  dans  $\frac{1}{2}$  ? De  $\frac{1}{6}$  dans  $\frac{1}{3}$  ?

Trouvez la  $\frac{1}{2}$  de 24 ; les  $\frac{2}{3}$  de 24 ; les  $\frac{4}{8}$  de 24 ; le  $\frac{1}{3}$  et la  $\frac{1}{2}$  du  $\frac{1}{3}$  de 24 ; les  $\frac{2}{3}$  de 24. Quelle différence y a-t-il entre la  $\frac{1}{2}$ , les  $\frac{2}{3}$ , les  $\frac{4}{8}$ , le  $\frac{1}{3}$  et la  $\frac{1}{2}$  du  $\frac{1}{3}$ , les  $\frac{2}{3}$  de 24 ?

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

17. Un homme en mourant laisse à son fils les  $\frac{2}{5}$  de sa fortune, le  $\frac{1}{4}$  à son frère et les \$5600 qui restent à sa veuve. Quelle est la part de chacun ?

18. Un ouvrier a déposé au bout de l'année \$72 à la caisse d'épargne. Sachant qu'il a dépensé le  $\frac{1}{4}$  de son gain pour sa nourriture et les  $\frac{3}{4}$  du reste pour son habillement, son logement, etc., on demande ce qu'il a gagné dans son année ?

19. Partagez \$450 entre 3 personnes de manière que la part de la deuxième soit le  $\frac{1}{3}$  de celle de la première et le double de celle de la troisième.

20. Deux ouvriers ont fait un ouvrage pour lequel ils reçoivent \$11.16. L'un des ouvriers, qui est  $\frac{1}{4}$  moins habile que l'autre, a reçu 36 cts de moins que son camarade, et a travaillé 10 jours. Pendant combien de jours l'autre a-t-il travaillé ?

#### Solutions :

17.  $\frac{2}{5} + \frac{1}{4} = \frac{13}{20}$  la part du fils et du frère.

$\frac{20}{28} - \frac{13}{20} = \frac{7}{20} = \frac{\$5600}{20}$  la part de la veuve.

$$\frac{1}{20} = \frac{5600}{7}$$

$\frac{20}{20} = \frac{5600 \times 20}{7} = \$16000$  la fortune entière ;  $\frac{2}{5}$  de 16000 =

\$6400 la part du fils ;  $\frac{1}{4}$  de \$16000 = \$4000 la part du frère.

18.  $\frac{3}{4} - \frac{1}{4} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$

$\frac{3}{5}$  de  $\frac{3}{4} = \frac{9}{20}$  somme dépensée pour sa nourriture, etc.

$$\frac{3}{4} - \frac{9}{20} = \frac{15}{20} = \frac{3}{4} = \$72$$

$$\frac{1}{10} = \frac{72}{3}$$

$$\frac{10}{10} = \frac{72 \times 10}{3} = \$240. \text{ Rép.}$$

19. Soit \$1 la part de la 1ère, alors  $\frac{1}{3}$  la part de la 2e et  $\frac{1}{6}$  la part de la 3e.

$\$1 + \$\frac{1}{3} + \$\frac{1}{6} = \$1$  et  $\frac{1}{2}$ , ce que les trois recevraient.

Autant de fois \$450 contiendront \$1 et  $\frac{1}{2}$  autant de fois la 1ère recevra \$1, la 2e  $\frac{1}{3}$  et la 3e  $\frac{1}{6}$ .

$\$450 \div \$1\frac{1}{2} = 300$  fois. Ainsi la 1ère recevra  $\$1 \times 300 = \$300$ . La 2e recevra 300 fois  $\frac{1}{3} = \$100$ . La 3e recevra 300 fois  $\frac{1}{6} = \$50$ .

20. Soit A l'ouvrier le moins habile et B l'autre ouvrier. Donnons à B les 36 cts qu'il reçut de plus que A ; il reste maintenant \$11.16 — .36 = \$10.80 à être divisé également entre A et B.

$\$10.80 \div 2 = \$5.40$  à A et  $\$5.40 + .36 = \$5.76$  à B.

Une journée de A vaut les  $\frac{3}{4}$  d'une de B ; les 10 journées d'A valent  $10 \times \frac{3}{4}$  journées de B = 7 et  $\frac{1}{2}$  journées de B.

Ainsi 10 jours d'A ou  $7\frac{1}{2}$  jours de B rapportent \$5.40. Une journée de B rapportera  $\$5.40 \div 7\frac{1}{2} = .72$ .

Ce que B reçut  $\$5.76 \div .72 = 8$  le nombre de jours qu'il travailla.

*Autre Solution :*

A reçut \$5.40 pour 10 jours de travail, ce qui fait 54 cts par jour. Mais comme son travail ne valait que les  $\frac{3}{4}$  de celui de B, 54 cts ne sont que les  $\frac{3}{4}$  du salaire journalier de B.

$\frac{3}{4} = 54$  cts ;  $\frac{1}{4} = \frac{54}{3}$  ;  $\frac{4}{4} = \frac{54 \times 4}{3} = .72$  salaire journalier de B. B reçut \$5.76 à raison de 72 cts par jour ; donc il a travaillé  $\$5.76 \div .72 = 8$  jours.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

24. Un capitaliste engage dans une entreprise un certain capital, la première année il y perd 12% de cette somme, et la deuxième année 8% de ce qui reste. La troisième année, il gagne 6% de ce qui lui restait après la deuxième année, et il s'en faut de \$709.12 qu'il n'ait reconstitué son capital primitif. Quelle est la valeur de ce capital ?

25. Une personne, en mourant, laisse une fortune de \$8480 à deux neveux, dont l'un a 12 ans et l'autre 15 ans. Les parts sont telles que si chaque héritier plaçait la sienne à 5% par an et à intérêt simple jusqu'à ce qu'il ait 20 ans, les deux parts réunies à leurs intérêts respectifs deviendraient égales. Quelles sont les parts ?

26. Un ouvrier, qui travaille 300 jours par an, emploie en moyenne, pour sa nourriture pendant toute l'année, le  $\frac{1}{3}$  de son salaire quotidien ; il emploie de plus le  $\frac{1}{9}$  pour son logement, le  $\frac{1}{6}$  pour se vêtir et le  $\frac{1}{8}$  pour frais divers. Il place le reste, à la fin de l'année, à la caisse d'épargne, à  $3\frac{1}{4}$  %, et retire au bout de l'année \$2.47 d'intérêts. Quelle est le salaire de l'ouvrier et la somme qu'il affecte à chacune de ses dépenses ?

27. Un propriétaire avait vendu 7 douzaines de moutons à un boucher, pour la somme de \$281.40, mais celui-ci n'avait que \$227.80 ; le vendeur ne voulant pas lui faire crédit, on demande combien le boucher a pu avoir de moutons pour la somme qu'il avait de disponible, en les payant le prix primitivement fixé.

*Solutions :*

24.  $1 - .12 = .88$  ; 8% de .88 = 0704 ;  $.88 - .0704 = .8096$  ; 6% de .8096 = .048576 ;  $.8096 + .048576 = .858176$ .

Le capital primitif  $1 - .858176 = .141824$  le pourcentage qui lui manque pour reconstituer le capital primitif. La somme qui lui manque = \$709.12.  $\$709.12 \div .141824 = \$5000$ . Rép.

25. Soit \$1 la part de celui qui a 12 ans. Cette somme reste à intérêt pendant 20 — 12 = 8 ans à 5% = 40 cts. A 20 ans cet héritier aura droit à \$1 + 40 cts = \$1.40. Mais d'après les conditions du problème l'autre héritier recevra la même somme à 20 ans. La part du 2e héritier ne restera à intérêt que pendant 20 — 15 = 5 ans ; il s'agit donc de trouver la somme qui, placée à intérêt à 5% pendant 5 ans produira, capital et intérêts, \$1.40.  $1.40 \div 1.25 = \$1.12$ .

Si la part du premier est de \$1, celle du deuxième sera de \$1.12, ce qui fait pour les deux \$2.12. Autant de fois \$8480 contiendront 2.12, autant de fois le premier recevra \$1, et le deuxième \$1.12.

$\$8480 \div \$2.12 = 4000$  fois. Le premier recevra  $\$1 \times 4000 = \$4000$ ; le deuxième recevra  $\$1.12 \times 4000 = \$4480$ .

26. De son salaire il dépense  $\frac{1}{3} + \frac{1}{9} + \frac{1}{6} + \frac{1}{8} = \frac{53}{72}$ .

Il économise donc  $\frac{72}{72} - \frac{53}{72} = \frac{19}{72}$ .

Chaque \$1 placée à la Caisse d'épargne lui rapporte 3c. et  $\frac{1}{4}$ .

$\$2.47 \div 0.325 = \$76$

$\frac{19}{72}$  de son salaire = \$76;  $\frac{1}{2} = \frac{76}{19}$ ;  $\frac{72}{72} = \frac{76 \times 72}{19} = \$288$ . Le salaire.

27.  $\$281.40 = 84$  moutons

$\$227.80 = ?$  moutons

$\frac{84 \times 227.80}{281.40} = 68$  moutons. Rép.

### ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

62. Une personne place une partie de sa fortune à 5% et l'autre à 4%, et son revenu annuel est de \$740. Ce revenu annuel serait de \$772, si la somme placée à 4% était placée à 5% et réciproquement. Trouvez, d'après cela, le capital total et les deux parties dans lesquelles il a été divisé.

63. Deux personnes ont le même revenu. La première économise  $\frac{1}{5}$  de son revenu, tandis que la seconde dépense \$220 de plus que l'autre. Il en résulte qu'au bout de trois ans la seconde a \$192 de dettes. Quel est leur revenu ?

64. Une voiture qui fait 12 milles à l'heure, part de la ville A pour la ville B. Un piéton, qui fait 4 milles à l'heure, part à la même heure que la voiture, de la ville B, pour faire une promenade dans la direction de la ville A. Lorsque le piéton rencontre la voiture, il y monte pour rentrer chez lui, et il met une heure de moins pour s'en retourner, qu'il n'avait mis à aller à pied jusqu'à la rencontre de la voiture. On demande la distance qui sépare A et B.

#### Solutions :

62. Soit  $x$  la somme placée à 5% et  $y$  celle à 4%. Le revenu de la somme à 5% sera de  $\frac{5x}{100}$  et de celle à 4%,  $\frac{4y}{100}$ .

S'il y avait eu transposition des taux, les revenus auraient été de  $\frac{4x}{100}$  et de  $\frac{5y}{100}$ . Ces revenus nous donnent les équations suivantes :

$$\frac{5x}{100} + \frac{4y}{100} = 740 \quad (1)$$

$$\frac{4x}{100} + \frac{5y}{100} = 772 \quad (2)$$

Multipliant les 2 équations par 100, on a :

$$5x + 4y = 74000 \quad (3)$$

$$4x + 5y = 77200 \quad (4)$$

Multipliant (3) par 4 et (4) par 5, on a :

$$20x + 16y = 296000 \quad (5)$$

$$20x + 25y = 386000 \quad (6)$$

Soustrayant (5) de (6), on a :  $9y = 90000$  (7)

$$y = \frac{90000}{9} = \$10000 \text{ Rép.}$$

Substituant 40000 la valeur de  $4y$  à  $4y$  dans (3), on a :

$$5x + 40000 = 74000$$

$$5x = 74000 - 40000 = 34000$$

$$x = \frac{34000}{5} = 6800 \text{ Rép.}$$

$$\$10000 + \$6800 = \$16800 \text{ capital total.}$$

63. Soit  $5x$  le revenu de chaque personne.  $4x$  ce que la 1<sup>ère</sup> dépense par année et  $4x + 220$  ce que la seconde dépense par année ;  $3(4x + 220)$  ce que la seconde dépense dans 3 ans.  $15x$  ce que la seconde reçoit dans 3 ans.

$$15x + 192 = 12x + 660$$

$$15x - 12x = 660 - 192$$

$$3x = 468$$

$$x = 156$$

$$5x = 5 \times 156 = 780. \text{ Revenu.}$$

63. Soit  $x$  la distance à laquelle le piéton s'est rendu.

Alors pour aller il a pris  $\frac{x}{4}$  heures et pour revenir  $\frac{x}{12}$  heures. La différence de temps est de 1 heure, on a donc l'équation  $\frac{x}{4} - \frac{x}{12} = 1$ . Multipliant par 12, on a :

$$3x - x = 12$$

$$2x = 12$$

$$x = 6$$

Le piéton faisant 4 milles à l'heure a mis  $1\frac{1}{2}$  heure à parcourir 6 milles. La voiture<sup>7</sup> faisant 12 milles à l'heure a marché pendant  $1\frac{1}{2}$  heure avant de rencontrer le piéton. La voiture a donc fait 18 milles et le piéton 6. La distance est de  $18 + 6 = 24$  milles. Rép.

### Premiers éléments de géométrie pratique

Notes.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites, ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

90. Une cour a la forme d'un trapèze dont les bases ont 38 verges et 9 pouces et 28 verges, 2 pieds et 3 pouces ; quelle en est la surface, si la hauteur est de 36 verges, 1 pied et 6 pouces ? Rép. 1222  $\frac{3}{4}$  vgs.

91. Un triangle rectangle isocèle a son hypoténuse égale à 40 verges. Calculez sa surface. Rép. 400 vgs.

92. Quelle est la surface d'un losange ayant pour diagonales : 62 verges et  $\frac{1}{2}$ , et 44 verges et  $\frac{4}{5}$  ? Rép. 1400 verges.

93. Le mur d'un barrage a 40 verges de long à sa partie supérieure, et 8 verges à sa partie inférieure. Quelle est la hauteur de ce mur, s'il a 328 verges et  $\frac{1}{4}$  de surface ? Rép. 13  $\frac{3}{5}$  vgs.

### Tenue des livres en partie simple—(suite)

Ramassez les G. L. faits par les élèves et donnez-leur le même G. L. à faire comme exercice. Corrigez et faites recommencer une ou deux fois.

Que les élèves comprennent bien que la chose essentielle est de bien transporter au *débit* du compte ouvert à chaque débiteur sur le Grand Livre la somme dont il est débité au Journal, et de porter au crédit du compte ouvert à chaque créancier la somme dont il est crédité au Journal.

Questionnez les élèves sur les résultats des comptes.—Quel est le premier compte ? Le compte de l'Elève. (Au lieu de dire l'Elève, il donnera son nom). Quel renseignement ce compte nous fournit-il ? Il nous montre que l'Elève a placé dans le commerce \$50.40. Quel est le deuxième compte et quels renseignements nous donne-t-il ? Le 2e compte est celui d'E. Vincent ; il nous montre qu'E. Vincent est débité pour \$263.75, c'est-à-dire qu'il a reçu cette somme,—qu'il est crédité pour \$175, c'est-à-dire qu'il a fourni cette somme et que, par conséquent, ayant reçu \$263.75 et ayant fourni \$175, il nous doit la différence ou balance, \$88.75.

Quel est le troisième compte et quels renseignements nous donne-t-il ? Le troisième compte est celui de Jos. Thomas ; il nous montre que Jos. Thomas est débité pour \$152.50,—qu'il a reçu cette somme ;—qu'il est crédité pour \$50, c'est-à-dire qu'il a fourni \$50. Par conséquent, Jos. Thomas ayant reçu \$152.50 et ayant fourni \$50, il nous doit la différence ou balance, \$102.50.

#### Questions analogues au sujet des autres comptes.

Les élèves reconnaîtront facilement que le grand livre permet au négociant de voir en un instant ce qui lui est dû par chaque personne avec laquelle il a fait des affaires, ou ce qu'il doit lui-même ; ils trouveront eux-mêmes la réponse à la question : *Que trouve-t-on dans le Grand Livre ?* Les noms des personnes qui nous doivent et les sommes qu'ils nous doivent, ainsi que les noms de celles à qui nous devons avec les sommes qui leur sont dues.

Les élèves formuleront eux-mêmes les réponses aux questions suivantes : 1. Où peut-on trouver des renseignements au sujet des recettes et des déboursés et de ce qui nous reste d'argent ? Quels sont les noms de ceux qui nous doivent et combien nous doivent-ils ? Quels sont les noms de ceux auxquels nous devons et combien leur devons-nous ? 3. Que faut-il faire pour trouver la valeur des marchandises en notre possession ? 4. Quel capital avons-nous en commençant ?

Définissez ce qu'on entend par l'*actif*. L'*actif* se compose de tout ce qui nous *appartient*.—remarquez bien,—de tout ce qui nous *appartient*, non pas seulement de ce que nous *avons*, ni de ce que nous *possédons*, mais de ce qui nous *appartient* ;—ce qui nous est dû nous *appartient*, cependant nous ne l'avons pas ; mais tout de même, ce qui nous est dû forme partie de notre actif.

Définissez ce qu'on entend par le *passif*. Le *passif* se compose de tout ce que nous devons.

Définissez ce qu'on entend par le mot *état* en tenue de livres. Le mot *état* en tenue des livres veut dire *liste*. Ainsi l'*état de l'actif* est une liste de tout ce dont se compose l'*actif*. Dans l'*état de l'actif* seront énumérés : l'argent que nous avons,—les sommes qui nous sont dues,—la valeur des marchandises et de toute autre propriété en notre possession.

*L'état du passif est une liste de nos dettes.*

*L'état de l'actif et du passif* se compose des deux états avec le *total* de chacun et la *différence* entre les deux totaux, cette *différence* constitue le capital actuel.

Faites faire l'*état de l'actif* et du *passif* des exercices dont les élèves ont passé écriture aux différents livres. Voici l'*état de l'actif* et du *passif* de la série d'opérations déjà expliquées.

## ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

ACTIF					
Argent en caisse. ( <i>Voir livraison de janvier, p. 294.</i> )	3413	25			
Créances diverses :					
E. Vincent	88	75			
Jos. Thomas	102	50			
Geo. Ross	350	00			
J. Mathieu	1080	00			
Marchandises en magasin	250	00	5284	50	
PASSIF					
<i>(Il n'y a pas de dettes.)</i>					
Capital actuel			5284	50	
Capital en commençant			5040	00	
Profit net.....			244	50	

## LANGUE ANGLAISE

## DICTATION

## THE OLD HOUND

An old hound had become *worn out* with *years* and *work*. He had been a good dog in his *time*, and had done his master excellent service in the field against all kinds of wild animals. One day his master and he were hunting a wild *boar*. The hound *seized* the beast by the ear; but his teeth *gave way*, he *let go* his *hold*, and the boar *escaped*. His master *hurried up*, *began* to scold him severely, and was *just going* to beat him. "Spare your old servant," said the feeble dog; "it was my strength and not my will that failed me. Remember what I was, and do not *abuse* me for what I am."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fût altéré.

*Worn out*, enfeebled.—*Years*, age.—*Work*, toil.—*Time*, day.—*Boar*, pig.—*Seized*, caught.—*Gave way*, yielded.—*Let go*, abandoned.—*Hold*, grip.—*Escaped*, got away.—*Hurried*, ran.—*Began*, commenced.—*Just going*, about.—*Abuse*, ill-treat.

J. AHERN.

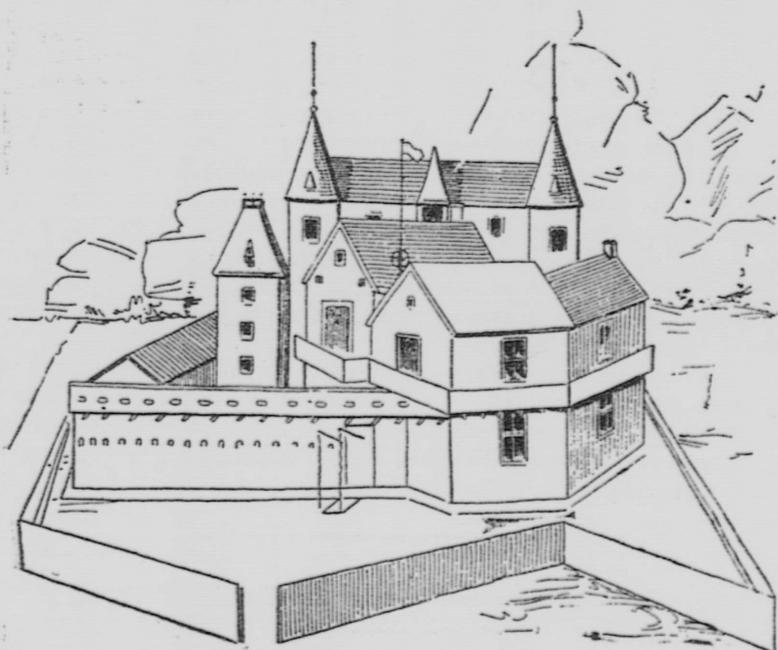


*1) found of fully*  
*2) English*  
*3) list*  
*4) caducant*  
*5) price*

Qu  
14  
po  
tio  
dar  
au  
ab  
Fr  
dra  
par  
l'ab  
Gen  
de S  
sépt  
Fab  
tan  
esp  
Gen

## HISTOIRE DU CANADA

## L'Habitation de Champlain (1608)



" L'HABITATION " DE CHAMPLAIN. (1)

La gravure ci-dessus représente la première habitation de Champlain à Québec. Nous lisons dans l'*Histoire du Canada* de Ferland, volume I. p. 142 : " Champlain, après avoir examiné attentivement les environs du beau port dans lequel il s'était arrêté, se décida à placer les magasins et l'habitation sur une pointe, alors étroite, qui, du pied du cap de Québec, s'avancait dans le Saint-Laurent. Elle protégeait, contre les vents du nord-est, une anse aujourd'hui comblée par les quais du marché Champlain, et qui offrait un abri assuré aux chaloupes et aux barques. Ce fut le 3 juillet 1608, que les Français mirent pied à terre et prirent possession de Québec, en arborant le drapeau blanc. Le village de Stadaconé (2) avait disparu ; il avait été trans-

(1) D'après une très ancienne gravure publiée par M. Joseph Trudelle, dans le *Soleil*, et reproduite par la *Revue du Tiers-Ordre*.

(2) *Note de la rédaction.*—Au temps de Cartier, Stadaconé était situé, au dire de l'abbé Ferland, dans l'espace compris entre la rue de la Fabrique et le coteau Sainte-Geneviève, près de la côte d'Abraham. D'après les relations de Cartier, le village de Stadaconé s'élevait à une demi-lieue de l'entrée de la rivière Lairet, et il en était séparé par la rivière Saint-Charles. Des deux points ci-dessus indiqués, la rue de la Fabrique et le coteau Sainte-Geneviève, il y a, en effet, environ une demi-lieue de distance. La ville sauvage de Stadaconé, devancière de Québec, couvrait donc tout cet espace de terrain compris actuellement entre la rue de la Fabrique et la côte Sainte-Geneviève.—C.-J.-M.

porté ailleurs, très probablement à la pointe qui reçut dans la suite le nom de Puiseaux. En effet, une carte des environs de Québec, publiée en 1613, indique que les sauvages dressaient souvent leurs cabanes dans cet endroit.

“ Aussitôt après son arrivée, Champlain mit ses hommes à l'ouvrage : les uns abattaient les arbres, les sciaient et les préparaient pour la construction des édifices ; les autres arrachaient les vignes, creusaient des fossés et enlevaient des terres. Quelques-uns furent renvoyés à Tadoussac sur une chaloupe, afin d'en rapporter les provisions, les meubles et les instruments qu'on y avait laissés. Comme il importait de mettre les vivres et les marchandises à couvert, on commença par élever le magasin, qui fut placé au lieu où est présentement l'église de la Basse-ville ; l'on y joignit trois corps de logis à deux étages. Un fossé, ayant six pieds de profondeur et quinze pieds de largeur, entourait tous les bâtiments (1). Entre le fossé et la rivière, fut dressée une plate-forme, sur laquelle on mit des pièces de canon pour la défense de l'habitation. La place qui est aujourd'hui devant l'église de la Basse-ville fut dès lors réservée ; elle mesurait de cent à cent-vingt pas de longueur sur cinquante ou soixante de largeur.

“ Pendant que les travaux se continuaient, Champlain, voulant connaître ce que la terre pouvait produire, fit défricher le terrain voisin de l'habitation ; il y fit semer des graines de jardin ainsi que du maïs, qui réussirent fort bien ; il fit aussi planter des vignes du pays, dans l'espérance que plus tard on en pourrait tirer partie (2).”

---

### “Lecture par le maître”

#### LA FUITE EN EGYPTÉ

##### I

La nuit était noire ; pas une étoile ne brillait au firmament ; et au dehors, la tempête remplissait le désert de ses rauques mugissements.

—Ouvrez, ouvrez, cria une voix.

Dans la chétive demeure, une femme ridée et aux traits durs se chauffait à la flamme vacillante du foyer, tout en jetant de temps en temps un regard désolé, vers un berceau où dormait fiévreusement un enfant.

—Ouvrez, ouvrez, répéta la voix du dehors.

—Qui que vous soyez, répondit la vieille femme sans se déranger, passez votre chemin ; cette demeure n'est pas hospitalière.

—Au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ouvrez.

—Je vous l'ai dit, malheur au voyageur qui entre ici, répliqua la femme en se levant avec humeur.

—Nous mourons, ayez pitié de nous !

(1) Voyages de Champlain, 1613.

(2) La carte de Québec déjà mentionnée représente les jardins comme s'étendant au pied du cap, d'un côté vers la rue de la Montagne, et de l'autre vers la rue Champlain. Un autre petit jardin se trouvait au bord de l'eau.

—Que demandez-vous, voyageurs insensés ? dit-elle.

—Un abri pour mon mari et mon enfant, répond en s'inclinant une jeune femme dont la beauté éblouit les regards de la vieille.

—En vous accordant ce que vous me demandez, c'est la mort et la ruine que je vous procure, car je suis la femme d'un voleur célèbre, et, s'il rentre, je ne pourrai vous dérober à ses coups.

Tandis qu'elle parlait, la porte s'était ouverte entièrement ; *Joseph*, après avoir abrité son âne, était entré avec *Marie*, son épouse, et *Jésus*, l'Enfant-Dieu.

La maîtresse du logis jeta une brassée de petit bois sur le foyer. Une flamme vive et chaude emplit la demeure qui prit un air de joie et de fête. Dans son berceau, l'enfant malade s'éveilla et se souleva à moitié, oubliant sa douleur pour sourire au petit *Jésus*.

— Je ne sais qui vous êtes, interrogea la femme du voleur ; mais, depuis que vous êtes sous notre toit, je me sens gaie et heureuse, et mon fils partage mon bonheur...

## II

Les ténèbres au dehors devenaient plus profondes : la tempête ne cessait de hurler, et la maisonnette tremblait sous ses redoutables attaques.

— Toc ! toc !

— Qui est là ?

— Femme, ouvre vite.

— Ciel, c'est mon mari ! Où vous cacher ? fit la vieille femme désolée.

*Marie* se leva, lui donna son petit enfant et ouvrit la porte.

Le bandit entra brusquement, ruisselant d'eau et chargé de rapines.

A l'aspect de *Marie*, il recula d'un pas, et jeta sur sa femme un regard chargé de colère.

—Ce sont de pauvres voyageurs qu'a surpris l'orage. Je les ai abrités, pensant qu'ils nous porteront bonheur.

Le visage rébarbatif du voleur s'éclaira d'un sourire, il ferma la porte en disant :

—Qu'ils soient les bienvenus !

Et sans plus rien ajouter, il déposa en un coin son butin, secoua ses vêtements mouillés et se rapprocha du foyer où pétillait la flamme joyeuse.

—Femme, demanda-t-il, n'avons-nous rien à manger ?

—Nous avons encore du pain, des fruits et un quartier de chevreau.

Et comme elle voulait rendre à *Marie* son fils pour apprêter les mets annoncés :

—Non, dit *Marie*, c'est moi qui servirai. Tous mangèrent et la femme du voleur resta seule avec *Jésus* et son fils auprès du feu. Mais elle ne le regrettait pas, car jamais son cœur n'avait tressailli de tant de bonheur.

Ayant apaisé sa faim, le bandit se rapprocha du foyer. Une ride plissa son front.

—Ah ! dit-il à *Joseph*, si mon fils ressemblait au vôtre !

—Il est donc malade ? interrogea l'époux de *Marie*, qui remarque seulement les hideuses plaies dont l'enfant est couvert.

—Malade d'une horrible maladie, soupira le père ; il est lépreux.

Cette révélation fut suivie d'un silence long et pénible.

La femme du voleur fondit en larmes.

—Dieu punit l'enfant des crimes des parents, fit-elle parmi ses sanglots.

Le voleur regarde sa femme ; mais son regard n'avait point la dureté du reproche et de la colère : il exprimait plutôt le regret et l'inquiétude.

—Dieu ouvre ses bras au pécheur repentant, dit *Marie*, et change ses larmes en joie.

Et reprenant son fils sur ses genoux, elle continua :

—Voilà que le jour vient et l'orage s'en va. Donnez-moi un peu d'eau pour laver mon enfant, puis nous partirons.

—Pas encore, dit le voleur, qui voyait avec regret s'éloigner les hôtes de la nuit.

—Nous avons un long chemin devant nous, répondit Joseph.

—Où allez-vous donc ?

—Malheureux exilés, nous allons chercher une patrie en Egypte ; mais nous reviendrons.

—A votre retour, n'oubliez point ma demeure que vous avez emplie de lumière et de joie.

Joseph et le bandit quittèrent leurs escabeaux près du foyer et sortirent.

Le vent était redevenu doux comme une cavale domptée ; les nuages se repliaient hors l'horizon et la nature se réveillait fraîche et souriante.

—Partons, dit Joseph.

—Lavez votre fils dans l'eau où je viens de laver le mien, dit *Marie*, qui embrassa la vieille femme et s'éloigna avec son époux.

### III

Tant que le bandit et sa femme purent les apercevoir, ils suivirent des yeux les voyageurs.

Ne les voyant plus, ils soupirèrent comme des gens qui perdent un membre chéri de leur famille.

Entre eux, leur enfant se tenait debout, et il se prit à pleurer.

—Viens, lui dit sa mère, je vais te laver dans l'eau où s'est lavé le petit de cette étrangère.

—A quoi bon ? dit le père, en haussant les épaules.

Mais elle ne l'écouta point, et, quand le petit lépreux eût touché l'eau, il se trouva guéri. Car le bon Dieu ne laisse jamais un bienfait sans récompense.

Plus tard, le petit lépreux mourait repentant près de *Jésus* crucifié. Il avait nom *Dismas*, le Bon Larron.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### A LA RECHERCHE DE LA VERITE

#### L'AUTHENTICITÉ DES ÉVANGILES (*Suite et fin*)

#### III

(Pour L'Enseignement Primaire)

*Les Évangiles sont véridiques.* Trois raisons nous portent à croire que les évangélistes ne nous ont pas trompés dans leurs récits.

D'abord, ils étaient parfaitement renseignés sur les paroles et les actions du Christ dont ils se sont fait les historiens.

St Jean et St Mathieu vécurent en effet avec lui, en qualité d'apôtres, pendant trois années. Ils furent les compagnons de ses courses évangéliques, les disciples assidus de ses sublimes enseignements et les témoins émerveillés de ses prodiges.

St Marc et St Luc furent les disciples des apôtres. Ils partagèrent leurs travaux et recueillirent de la bouche, l'un de St Pierre, l'autre de St Paul, les faits racontés dans leurs évangiles.

Ils écrivirent tellement sous leur leur inspiration que, d'après Tertullien, la narration de St Marc est attribuée à Pierre et celle de St Luc à l'apôtre des Gentils.

Étant parfaitement instruits des paroles et des actions du Christ, les évangélistes devaient, en leur qualité de *témoins*, en faisant leurs récits, se tenir dans les limites de la plus stricte vérité. Le témoignage d'un seul ne vaut rien devant la loi : *Unus testis nullus testis*. Mais celui de quatre témoins parfaitement renseignés, qui parlent dans le même sens, est présumé vrai devant toutes les cours de justice.

Et, qu'on ne vienne pas dire que les évangélistes ont trompé leurs lecteurs pour des motifs d'intérêt personnel, afin d'implanter sur la terre un culte religieux dont ils étaient les ministres ! L'imposture n'a jamais, que nous sachions, rêvé pour récompense les persécutions et la mort. "Je crois, disait Pascal, des témoins qui se font égorger."

Or, les écrivains qui ont raconté la vie du Christ n'ont reçu en ce monde, pour prix de leurs travaux, que pauvreté, humiliations, souffrance et martyre.

D'ailleurs, l'auraient-ils voulu, qu'ils n'auraient pu mentir.

L'Évangile, tel qu'il est, par les faits qu'il raconte, prouve, ou tend à prouver, la divinité de Jésus-Christ. C'est donc un livre d'une importance capitale. Il a toujours été le cauchemar des ennemis du nom chrétien et la base des croyances des disciples du Christ.

Il fut écrit du vivant de la Synagogue juive qui avait conduit au supplice le Galiléen Jésus parcequ'il s'était proclamé le Fils de Dieu, et, qui, poursuivant le maître dans la personne des disciples, ordonnait que ces derniers fussent emprisonnés, fouettés et même lapidés.

Il fut écrit sous les yeux du paganisme qui voyait dans la doctrine nouvelle la censure de ses vices, la condamnation de ses erreurs ; du vivant des autres apôtres à qui une divinité menteuse du Christ n'aurait rapporté aucun profit, et à la demande du peuple chrétien qui ne trouvait dans les enseignements évangéliques qu'une religion de renoncement et, pour toute perspective en ce monde, des instruments de torture et l'arène ensanglantée des cirques.

Comment, en de semblables conditions, les évangélistes auraient-ils pu altérer les faits ou fausser l'histoire ?

Quelle clameur furieuse se serait alors élevée de la synagogue et du sein du paganisme ! Quelles protestations indignées de la part des autres apôtres et, surtout, quels reproches venus de tous les rangs de la société chrétienne !

Et, cependant, qu'a-t-on vu ? L'histoire est là pour nous l'affirmer. Le Judaïsme, à l'apparition des Évangiles, ne fait pas entendre la moindre protestation. Il continue à tramer dans l'ombre ses lâches complots contre les chrétiens, et . . . ne dit mot. Les Césars versent à grands flots le sang des martyrs pour y noyer la religion du Christ, mais, malgré leur puissance souveraine, ils n'osent déchirer une seule page, que dis-je, retrancher une seule ligne du récit qui justifie leurs victimes.

Les autres apôtres continuent, sans s'inquiéter, leurs courses à travers le monde et portent jusqu'à ses extrémités les enseignements du christianisme, pendant que le peuple chrétien, devenu légion, sur la foi des narrations évangéliques oppose ses vertus aux vices monstrueux du paganisme et vole à la mort avec un courage qui lasse les bourreaux et déconcerte les persécuteurs.

Personne, dans les premiers temps de l'ère Chrétienne, n'a donc élevé la voix contre les prétendus mensonges des Évangiles qui, d'un autre côté, n'ont pu passer inaperçus à cause de leur importance et de leur publicité.

Personne n'a protesté ou ne s'est inscrit en faux contre la narration des apôtres parce qu'elle était conforme à la plus stricte vérité.

Amis ou ennemis, tous ont pris ce livre sous leur protection et par leur silence sont devenus solidaires de son témoignage, nous répondent de sa valeur historique.

Le débat est maintenant clos sur cette question qui semble bénéficier des droits de la prescription.

Messieurs Renan, De Wette, Baur et autres sont d'une époque trop récente pour infirmer ou diminuer l'autorité des écrits apostoliques.

Libre à eux de s'en prendre à leurs amis de la Synagogue où à leurs cousins du paganisme qui ont *stupidement laissé monter l'affaire* des Évangiles sans réclamer.

Pour nous qui cherchons la vérité sans parti pris, nous croyons simplement ce qu'enseigne la grande voix de la tradition, c'est-à-dire, que pour tout homme de bonne foi, l'Évangile reconnu par l'Église catholique est un terrain solide où nous pouvons prendre pied pour étudier la question souverainement importante de la divinité du Christ et de la religion.

### La Maison où naquit Bernadette Soubirous



Cette gravure représente fidèlement la mesure où naquit Bernadette Soubirous, l'humble petite fille à qui la Sainte-Vierge se manifesta sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Basilique de Lourdes.

#### FAUTES À CORRIGER

A la page 414 de la présente livraison, le lecteur voudra bien lire : “ *Je voudrais bien* (si je pouvais), mais je ne peux pas ”, au lieu de “ *Je voudrais bien* (*pour* je ne peux pas ”.— Page 415, lire : *travaille*, au lieu de *travail* ; même page : *l'une DES conjonctions*, au lieu de *l'une conjonctions*.— Page 424, lire : *trois sortes de baptêmes*, au lieu de : *trois sortes de baptême* ; même page : *on appelle ce désir un baptême*, au lieu de : *on appelle ce baptême un désir*.

#### D'IBERVILLE ET BIENVILLE

Il y a quelques semaines, les Américains honoraient deux de nos héros de l'ancien régime, deux des plus belles figures que le Canada-français ait fournies. A ce sujet, *La Vérité*, de Québec, a publié les lignes suivantes :

“ On vient de fêter avec éclat, à Mobile (Alabama), le deuxième centenaire de la fondation permanente d'une colonie française, dans la Louisiane.

“ Il y a plus de deux siècles, en 1698, d'Iberville partait avec son frère de Bienville et plusieurs autres compagnons pour chercher l'embouchure du Mississipi.

“ D'Iberville, en 1699, construisait un fort à Biloxi, entre le Mississipi et la rivière Mobile. En 1701, il commençait à bâtir sur le bord de la rivière Mobile, le fort de Louis de la Mobile ; de Bienville en fut nommé commandant. L'année suivante, une petite colonie s'élevait tout autour du fort, sur ces plages si prospères que venait de découvrir un des nôtres. Tout ce vaste pays s'appelait alors la Louisiane, on le regardait comme faisant partie de la Nouvelle-France, de plus on le considérait aussi comme appartenant au diocèse de Québec. Les compagnons d'Iberville et de Bienville étaient pour la plupart diocésains de l'évêque de Québec.

“ M. François de Montigny, ancien curé de l'Ange Gardien et ancien aumônier des Ursulines de Québec, fut nommé en 1702 grand vicaire pour les missions de la Louisiane. La même année, M. de Montigny muni de tous les pouvoirs de l'évêque de Québec, partait pour aller desservir, avec l'aide de quelques prêtres des missions étrangères, le nouveau et lointain vicariat du diocèse de Québec.

“ Au cours des fêtes, on a inauguré au palais de justice de Mobile, une plaque de bronze, portant une inscription qui rappelle les travaux des frères Lemoine, d'Iberville et de Bienville.”

---

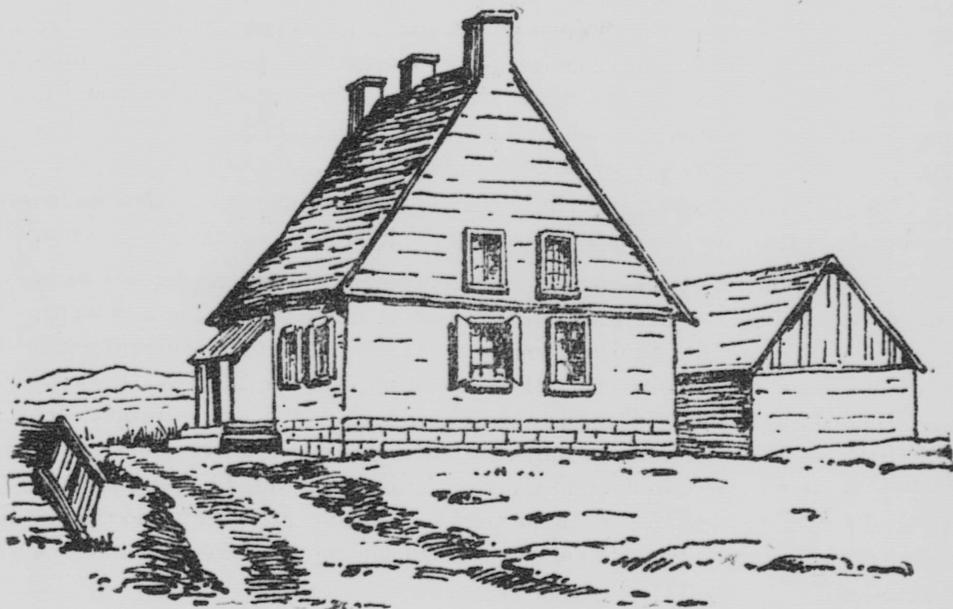
### BIBLIOGRAPHIE

---

*Dictionnaire de la prononciation moderne de la langue française*, Par V. Delahaye. Un beau volume, cartonné toile, d'un format commode, édité chez MM. C.-O. Beauchemin & Fils, 256-258, rue Saint-Paul, Montréal. Se vend \$1.00, au détail. Cet ouvrage est conforme dans presque tous ses détails aux règles de prononciation française énoncées par feu M. Lagacé, ancien Principal de l'Ecole normale Laval, dans son *Cours de lecture à haute voix*. Le dictionnaire Delahaye donne la prononciation figurée et le sens, d'une manière brève mais suffisante, de tous les mots de la langue française. C'est dire sa grande utilité pour les instituteurs et les institutrices.—Au point de vue typographique, c'est l'une des belles publications de la maison Beauchemin.

FIORETTI.—Petites fleurs de saint François d'Assise. Légendes du Moyen Age traduites de l'Italien, pour la première fois, par M. l'abbé A. Riche, prêtre de St-Sulpice. Sixième édition, revue et augmentée d'une Etude sur les Monuments franciscains d'Assise.—Voilà un volume dont la lecture repose, récréé, instruit et rend meilleur tout à la fois. En vente chez les RR. PP. Franciscains, à Montréal et à Québec.

**Ozanam.**—Conférence superbe du R. P. V. Van Tricht, S. J. ; causerie délicieuse que vous lirez d'un trait ; soixante et dix-huit pages écrites dans un style nerveux, où chaque mot exprime une idée qui vous remue, chaque phrase sonne une note éloquentement chrétienne. Prix : 20 cts. En vente chez Pruneau & Kirouac, Québec.



MAISON OÙ NAQUIT MONSIEUR BOURGET À LA POINTE-LÉVIS, LE 30 OCTOBRE 1799.

Nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire* un précieux souvenir : c'est une gravure représentant la maison où est né le grand évêque qui dirigea avec tant de succès le diocèse de Montréal de 1840, à 1876. Mgr Bourget mourut en 1885. Ce grand et saint évêque a laissé dans tout le Canada un souvenir impérissable.

La maison représentée ci-dessus existe encore.

### Deux Revues de Québec

APPRÉCIÉES À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

(Reproduit de *L'Événement* du 22 février)

“ Nous avons lu avec plaisir la belle page suivante, appréciant comme elles le méritent, nos deux revues québécoises : *L'Enseignement Primaire* et *La Nouvelle-France* :

“ Lettre de la “ *Revue littéraire à La Nouvelle-France*.

“ Tu viens de naître à Québec, à l'aube du siècle naissant lui aussi, et la renommée salue ton apparition par des applaudissements.

“ Québec est le berceau de ton frère aîné, *L'Enseignement Primaire* qui compte déjà “ vingt-deux ” printemps : c'est l'âge du labour, des semailles, des sueurs qui fécondent les guérêts où les épis vont naître. Quel honneur et quel bonheur pour lui que, sur les sillons de tant de jeunes âmes canadiennes, son labeur rude et opiniâtre ait vu les semences germer, verdier, fleurir, reflourir, s'épanouir en moissons dorées : Déjà que de gerbes cueillies dans le champ national et quels trésors laisse espérer l'avenir.

“ Félicitons-le de ses succès qui présagent des récoltes plus abondantes encore ; la culture de l'enfance prépare celle de la jeunesse et de l'âge mûr.

“ Défrichement et labourage, ensemencement du sol si propice de la jeunesse des collèges et des pensionnats, c'est la mission dévolue à ta sœur, la *Revue Littéraire*, ton aînée de deux ans. C'est aussi un labeur qui a son prix sans doute. Du moins, notre Père commun, le Pape Léon XIII, l'estime et l'encourage par son auguste enseignement :—“ C'est le propre des belles-lettres, dit-il, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans les jeunes gens tous les germes de la vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur et au langage de l'élégance et de la distinction.”

“ De telles appréciations, sortant d'une telle bouche, méritent qu'on les entende, et, mieux encore, que l'on tente d'y faire écho. C'est l'ambition de la *Revue*, et jusqu'ici elle a peiné à la tâche sans trop se plaindre.

“ Mais ta mission, chère *Nouvelle-France*, est plus haute, et ta gloire mieux assurée. Ton dessein—dis-tu—est la diffusion de la bonne semence doctrinale, la défense de l'Eglise, l'exploitation du terrain religieux ; c'est encore l'exploration de l'histoire nationale, du domaine “ scientifique, littéraire, artistique,” exilant de ton enceinte les rêves des romanciers et les rythmes ailés des poètes.

“ A ce compte, tu seras en vérité “ une grande semeuse d'idées, un véhicule puissant et rapide des faits et des doctrines,” l'organe vulgarisateur, commode, à bon marché, du beau et du bien, de la vérité et de la vertu. Cultivée par d'habiles maîtres en bonne terre canadienne, portant en tes feuilles la sève de l'esprit chrétien et patriotique, tu ne pourras que grandir et prospérer. Et l'on verra bien, avec joie et enthousiasme, que “ le sol intellectuel de notre patrie ne sera pas improprie à cette sorte de culture.”

“ C'est plaisir pour moi d'inviter à ton festin les convives de ma table plus modeste ; sers-leur des mets choisis, solides, réconfortants, en attendant

le jour  
tu jet  
délic

Sur t  
que t  
et de

fière  
St-La  
à l'ég

A  
scolaire  
donnée

Dep  
ment sc

Un  
nautés,  
le collèg

Auj  
sons de  
la men  
plomber  
VANDRY  
(tapiss  
292, rue  
Richelié  
excellen  
d'affaire

le jour, " mille fois heureux " où journal consacré aux intérêts catholiques, tu jetteras à la foule le pain substantiel qui lui manque et dont elle fera ses délices.

" Ton nom seul est un charme, un gage d'espérance et de longue vie. Sur ton front serein trois archevêques ont levé leurs mains bénissantes : aussi que tu parais belle sous ta robe bleue, belle dans ton intérieur riche d'espace et de lumière.

" Et si, à l'heure présente la Vieille France souffre, gémit, pleure, sois fière du jour lointain du baptême de la Nouvelle-France, et sur les bords du St-Laurent, héritière d'un tel nom et de sa gloire, fais aimer et servir Dieu à l'égal de la foi et de l'amour des vieux Francs.

Ta petite sœur qui t'aime,

*LA REVUE LITTÉRAIRE,*

de l'Université d'Ottawa.

---

### Constructions scolaires

---

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

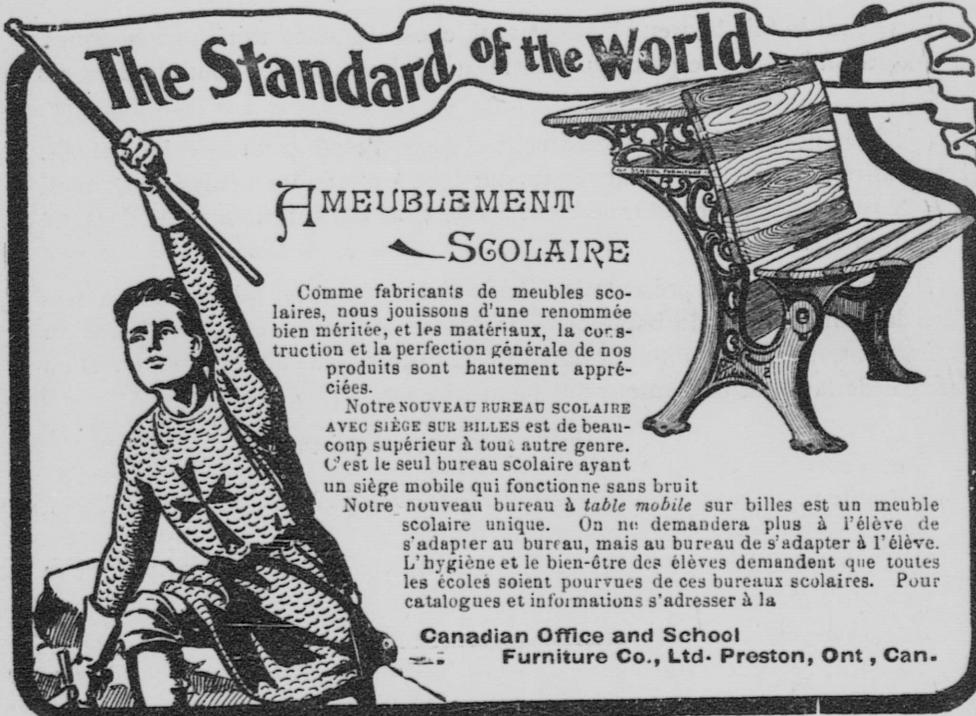
Depuis quelques années, un grand progrès s'est accompli en matière d'aménagement scolaire, mais, hélas ! il reste encore beaucoup à faire.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui, nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie, la ventilation, l'éclairage*, (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinturage et décorations*, (tapiserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresque, miroirs), J. GAUTHIER & FRÈRE, 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus, et ils jouissent d'une excellente renommée comme ouvriers ainsi que d'un crédit considérable comme hommes d'affaires.

**The Standard of the World**

**A MEUBLEMENT  
SCOLAIRE**



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciées.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School  
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

### Références utiles

**Librairie Sainte-Anne.**— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le plus complet de livres classiques français et anglais, fournitures d'écoles, telles que crayons, plumes, encre, etc.

Livres blancs et blancs de toutes sortes pour Secrétaires de Municipalités scolaires et rurales.

Cartes géographiques par Dufour, Meissas, Johnson et autres.

Nous offrons de ce temps-ci un lot de 450 cartes géographiques à 50% et 60% de réduction.

Grand choix de Globes terrestres, depuis 35 cts à \$15.00 chacun.

Propriétaires de la série de cahiers de calligraphie canadienne en 9 cahiers, méthode pratique pour apprendre à bien écrire. Cette série de cahiers a remporté le prix d'excellence à l'Exposition de Chicago en 1893.

*Organisation Politique et Administrative du Canada* par C.-J. Magnan, ouvrage recommandé par le Bureau Central des Examineurs catholiques.

Attention spéciale et satisfaction garantie aux commandes reçues par la malle. Toute demande de prix fournie avec promptitude.

**La Revue Canadienne.**— La plus ancienne publication du Canada et la Revue littéraire française la plus volumineuse de l'Amérique, 36 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université, Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent avoir un abonnement à moitié prix, un fonds étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

**Ed. Marcotte.**— Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

*Reliure* : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités